



Diagnostic de

Territoire 2024



Mission Locale
du bassin de
Sarreguemines

GRAND EST



Mission Locale de l'Arrondissement de Sarreguemines et de l'Emploi des Jeunes de 16 à 25 ans

Mot du Président



Chers partenaires, élus, acteurs de l'emploi, de la formation, et de l'économie locale,

C'est avec un réel enthousiasme que je vous partage notre diagnostic de la mission locale du bassin d'emploi de Sarreguemines. Ce document est bien plus qu'un simple rapport : c'est le fruit de notre collaboration et de nos échanges, un reflet de ce que nous voulons bâtir ensemble pour notre territoire et pour les jeunes que nous accompagnons au quotidien.

Grâce à nos discussions et à vos retours, nous avons pu dresser un état des lieux qui nous ressemble, en identifiant les forces et les besoins du bassin d'emploi, et surtout les actions concrètes à mettre en place. L'obtention de la labellisation des missions locales passe par cette vision commune, et ce diagnostic en est le socle.

Nous voulons que la mission locale devienne un véritable tremplin pour les jeunes, en renforçant les liens entre le monde de l'entreprise, les institutions, les associations, et chacun d'entre vous. C'est cette dynamique collective, nourrie de nos valeurs de solidarité, de partage, et d'innovation, qui nous donnera les moyens de répondre aux défis qui nous attendent.

Ce diagnostic est donc plus qu'une feuille de route : c'est une aventure collective, un engagement de notre part à œuvrer main dans la main pour offrir aux jeunes un avenir qui leur donne envie. Un grand merci pour votre engagement et votre soutien, qui font toute la différence.

Avançons ensemble avec optimisme et énergie !

Roland ROTH
Président de la Mission Locale

Note Technique – Élaboration du Diagnostic de Territoire

La Mission Locale de l'arrondissement de Sarreguemines a engagé une démarche de fond dans l'élaboration de son diagnostic de territoire, en lien avec le processus de labellisation des Missions Locales.

Ce travail constitue bien plus qu'un simple document : il est le reflet d'un engagement collectif, d'une expertise locale partagée, et d'un partenariat solide qui structure notre territoire.

Il est le fruit d'un travail intense, quotidien, coordonné et collaboratif avec l'ensemble des partenaires du territoire. Il s'appuie sur une mobilisation constante des institutions et acteurs locaux, qui reconnaissent pleinement le rôle central de la Mission Locale dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette reconnaissance, acquise au fil du temps, s'est renforcée à travers la qualité du dialogue instauré, la confiance partagée et les nombreuses coopérations opérationnelles menées sur le terrain.

Dès le lancement de la démarche, les partenaires ont été étroitement associés : les données partagées par France Travail, la Région Grand Est, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC), les centres de formation, les bailleurs sociaux, les associations, les établissements scolaires, les services de santé, les communes et leurs CCAS, ont tous constitué un socle essentiel à l'analyse. Chaque structure a contribué à enrichir le diagnostic, à corriger ou compléter les informations et à apporter une lecture transversale des enjeux vécus par les jeunes.

Il est aussi le fruit d'un partenariat de terrain vivant et quotidien. Les collaborations institutionnelles ne sont pas ponctuelles : elles s'inscrivent dans une dynamique ancrée, avec des échanges hebdomadaires, des réunions de coordination régulières, et des dispositifs coconstruits. La Mission Locale est ainsi au cœur de l'action locale, dans l'accompagnement des jeunes, dans l'élaboration des parcours emploi-formation, dans la mobilisation des aides au logement, ou encore dans l'accès aux soins et aux droits.

L'installation de la Gigafactory Holosolis à Hambach a été un élément structurant dans la consolidation du diagnostic.

Le travail inter-institutionnel mis en place autour de ce projet industriel d'envergure a permis de structurer une base de données précieuse. Plusieurs groupes de travail ont été mobilisés autour du logement, de la garde d'enfants, du recrutement, de la mobilité, et de la formation, permettant de collecter des données fines et actualisées auprès des partenaires. La Mission Locale a été pleinement intégrée à ces réflexions, avec un rôle moteur dans la remontée des besoins spécifiques des jeunes du territoire.

L'objectif de labellisation nationale n'a pas été un simple déclencheur administratif. Il a constitué un levier stratégique pour valoriser la méthode de travail en réseau portée par la Mission Locale de Sarreguemines. Ce diagnostic vient ainsi démontrer, au-delà des chiffres, la maturité partenariale du territoire, la qualité des coopérations locales et la pertinence de l'approche territorialisée de l'insertion. Il s'inscrit dans une volonté partagée d'anticiper les mutations économiques, d'accompagner les jeunes avec justesse, et d'orienter les politiques publiques vers plus d'efficacité et de proximité.

En définitive, ce diagnostic est un outil stratégique et vivant. Il rend compte de la richesse des interactions locales, du sérieux de la démarche, et de l'ambition que nous partageons tous : celle d'un territoire mobilisé autour de sa jeunesse, prêt à transformer les défis en opportunités grâce à une gouvernance collective forte, structurée, et reconnue.

SOMMAIRE

Introduction

1. Présentation du territoire

- 1.1. Délimitation géographique
- 1.2. Données démographiques
- 1.3. Vieillesse de la Population
- 1.4. Baisse Démographique
- 1.5. L'habitat
- 1.6. Quartiers de la Politique de la Ville
- 1.7. Précarisation des Ménages et Augmentation des Familles Monoparentales
- 1.8. Accès aux Soins de Santé

2. Économie Locale et Opportunités d'Emploi

- 2.1. Répartition des établissements
- 2.2. Principaux employeurs
- 2.3. Le contexte de mono industrie constitue un inconvénient
- 2.4. HoloSolis ¹ : « la plus grande usine de panneaux et de cellules photovoltaïques en Europe »
- 2.5. Infrastructures et Accessibilité
- 2.6. Perte du Bilinguisme et son Impact sur le territoire
- 2.7. Handicaps de l'Économie

3. Marché du Travail

- 3.1. Caractéristiques du Marché du Travail
- 3.2. Spécialisation et Qualifications
- 3.3. Secteurs en Tension et Problématiques de Recrutement
- 3.4. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à France Travail

4. Éducation et Formation

- 4.1. L'offre de Formation
- 4.2. Établissements de Formation Initiale
- 4.3. Formation continue et Apprentissage
- 4.4. Programmation de formation du Conseil Régional et Formation France travail

5. Portrait de la Mission Locale et de son public

- 5.1 Portrait de la Mission Locale
- 5.2 Analyse des publics cibles
- 5.3 Accompagnement renforcé
- 5.4 Emploi
- 5.5 Obligation de Formation
- 5.6 Inclusion et Diversité : Promotion de l'Égalité des Chances
- 5.7 Mobilité
- 5.8 Logement
- 5.9 Santé et bien être
- 5.10 Inclusion Numérique et accès aux droits
- 5.11 Accès au sport et à la culture
- 5.12 Actions Citoyenneté et Lutte Contre les Discriminations de la Mission Locale
- 5.13 Stratégie de Communication de la Mission Locale

6. Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

7. Axes stratégiques : Perspectives d'Avenir et Développement Stratégique

- 7.1 Renforcement de l'accessibilité des services
- 7.2 Approche centrée sur les bénéficiaires
- 7.3 Amélioration des compétences des équipes
- 7.4 Développement de partenariats locaux
- 7.5 Mesure et valorisation des résultats
- 7.6 Adaptation aux enjeux sociétaux

8. Conclusion

Introduction

La Mission Locale de l'arrondissement de Sarreguemines occupe une position clé dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sur l'ensemble de son territoire.

Acteur socio-économique central, elle s'emploie à développer des synergies avec les élus, les jeunes eux-mêmes, les partenaires locaux, les entreprises, les services publics et le tissu associatif, créant ainsi un maillage partenarial solide pour l'insertion des jeunes.

Son rôle fondamental consiste à faciliter l'insertion socio-professionnelle, renforcée par des financements de l'État, de la Région Grand Est, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et par sa participation active à différents appels à projets.

La mission locale se distingue par une présence de proximité qui garantit une égalité d'accès aux services pour tous les jeunes, tout en s'appuyant sur une expertise reconnue.

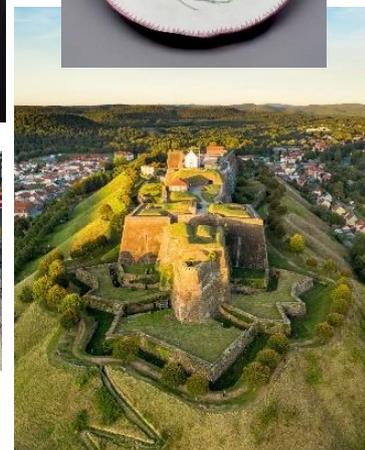
Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre de la labellisation des missions locales, visant à valoriser la qualité des actions de notre structure, mais également de celle de notre réseau national, composé de 440 structures qui accueillent près de 1,1 million de jeunes. Il met en lumière les enjeux et opportunités liés aux jeunes, notamment les moins qualifiés, tout en identifiant les secteurs économiques en tension pour proposer des réponses adaptées et concrètes en matière d'insertion.

Solidement ancrée territorialement, la mission locale de l'arrondissement de Sarreguemines adopte une approche partenariale étroite, s'engageant à répondre aux besoins des jeunes en matière de formation, d'emploi, de santé, de logement, de citoyenneté et de bien-être. Ce travail contribue au développement économique et social du territoire tout en assurant une veille active sur les problématiques rencontrées par les jeunes les plus vulnérables.

Le diagnostic sert d'outil stratégique pour orienter les actions futures et maximiser leur impact. Ce processus collaboratif et inclusif reflète l'engagement de notre mission locale et de ses partenaires à accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable et une autonomie personnelle, en les soutenant tout au long de leur parcours.

1. Présentation du territoire

1.1. Délimitation géographique :



Notre Mission Locale est implantée en Moselle, département français appartenant à la région Grand Est.

La Mission Locale de l'arrondissement de Sarreguemines a été créée en mai 1993 et intervient aujourd'hui sur 83 communes, rattachées à deux EPCI (CASC : Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluence pour 37 communes et la Communauté de Communes du Pays de Bitche pour 46 communes).

Le siège de la Mission Locale se situe à Sarreguemines mais elle assure un accueil de proximité sur son antenne de Bitche et ses 4 permanences hebdomadaires :

- Puttelange aux Lacs,
- Sarralbe,
- Rohrbach les Bitche
- Lemberg

Une permanence mensuelle est également assurée à la Maison d'Arrêt de Sarreguemines.



La zone d'emploi de Sarreguemines se trouve à l'extrémité nord-est du département de la Moselle. D'une superficie de 936 km², elle est délimitée au nord par l'Allemagne, à l'est et au sud par le Bas-Rhin, et à l'ouest par la zone d'emploi du Bassin-Houiller. Cette localisation excentrée par rapport à Paris a favorisé le développement de relations privilégiées avec les régions voisines.

Le territoire se divise entre une zone occidentale, urbanisée et dynamique autour de l'agglomération de Sarreguemines, en périphérie de la grande agglomération allemande de Sarrebruck, et une zone orientale, plus rurale, marquée par un relief accentué (Vosges du Nord) et des activités traditionnelles, notamment le travail du verre et du cristal. Ce contraste géographique entre l'ouest et l'est de la zone est essentiel pour comprendre le tissu productif local.

1.2. Données démographiques :

L'arrondissement de Sarreguemines compte environ 96 273 habitants, soit 9% de la population mosellane répartis sur un territoire de 936 km². Densité : 103,4 hab/km²

La communauté d'agglomération de Sarreguemines-Confluence regroupe 60 % de la population de la zone d'emploi. La ville de Sarreguemines représente à elle seule plus d'un quart de cette population totale.

D'un point de vue démographique, l'arrondissement de Sarreguemines reste une zone de taille modeste, avec une population qui marque une baisse continue. À l'image d'autres territoires, l'évolution de la population relevée par l'INSEE a longtemps été illustrée par la progression de la rurbanisation dans la région de Sarreguemines. L'attrait des familles pour les cantons ruraux s'est fait au détriment de la ville, qui a perdu dans un premier temps plus de 6 % de ses habitants.

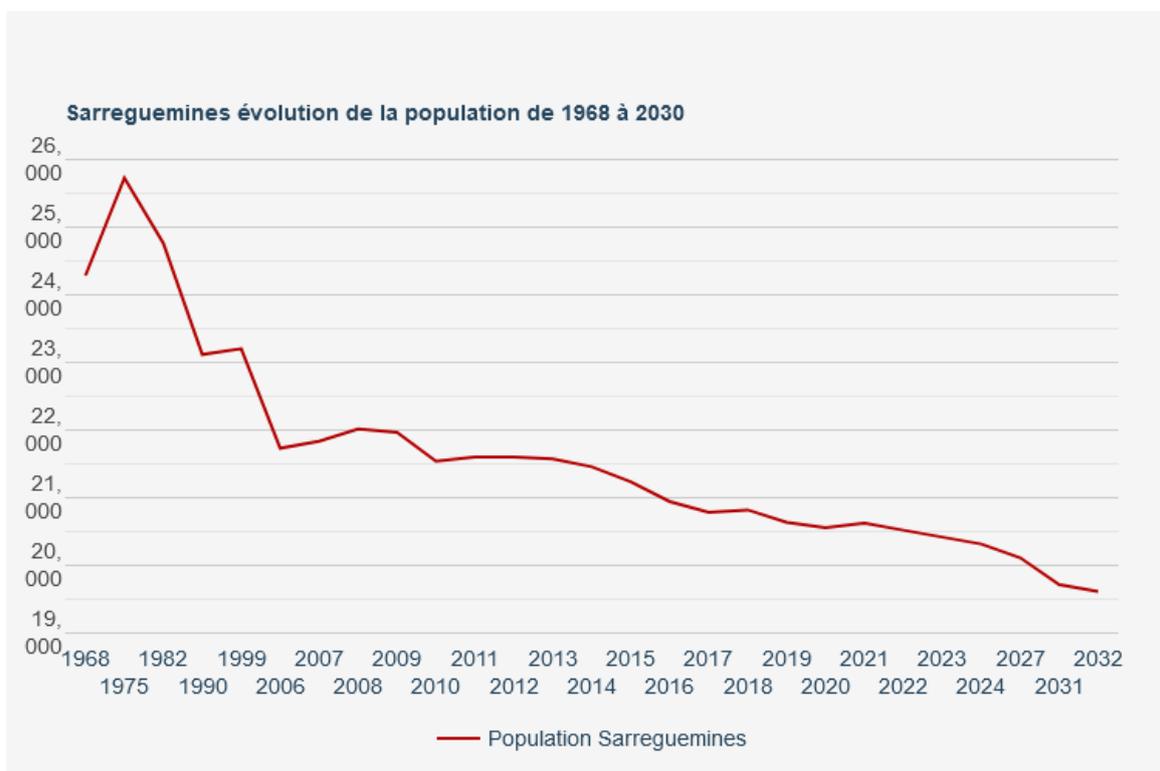
L'agglomération de Sarreguemines-Confluences connaît actuellement une diminution de sa population en raison d'un solde migratoire négatif, accompagné d'un solde naturel insuffisant pour compenser cette baisse. Les villages environnants présentent désormais également un solde migratoire négatif, ce qui affecte le bilan global de l'agglomération. À cela s'ajoute un solde naturel récemment devenu négatif pour Sarreguemines-Ville.

*Source : Insee, Observatoire Territorial de la Moselle

Population	Arrondissement : Sarreguemines (576)	Département : Moselle (57)
Population en 2021	96 273	1 049 942
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2021	102,9	168,9
Superficie en 2021, en km ²	935,9	6 216,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2015 et 2021, en %	-0,6	0,1
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2015 et 2021, en %</i>	-0,3	0,0
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2015 et 2021, en %</i>	-0,3	0,1
Nombre de ménages en 2021	43 500	471 186
<i>Sources : Insee, RP2015 et RP2021 exploitations principales en géographie au 01/01/2024</i>		
Naissances domiciliées en 2022	685	9 346
Décès domiciliés en 2022	1 105	11 172
<i>Avertissement : Contrairement aux autres données de cette page, le niveau France contient les données de Mayotte.</i>		
<i>Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2023</i>		

La Communauté d'agglomération regroupe 38 communes (dont une commune alsacienne), Sarreguemines est la commune centre. En 2021, la CASC comprenait 63 550 habitants.

En 2024, la ville de Sarreguemines compte 20 316 habitants. Toutefois, la population légale au 1er janvier est officiellement de 20 624 personnes, en référence aux données de 2021. Cela indique une baisse de la population. La ville attire particulièrement les cadres et les personnes en milieu de carrière, âgées de 35 à 55 ans, qui représentent plus de 27 % de la population totale. Sarreguemines se distingue également par un vieillissement de sa population, avec un indice de 103 personnes âgées de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans.



La Communauté de Communes du pays de Bitche, regroupe 46 communes et comptait 33 343 habitants en 2021. Bitche dénombrait 5 056 habitants. Depuis, 1999 Bitche connaît une diminution progressive de sa population avec une tendance au vieillissement (27,4 % de 60 ans et +).

1.3. Vieillesse de la Population

Il est intéressant de souligner la faible proportion de jeunes âgés de 15 à 25 ans dans l'agglomération, en comparaison avec les 23 autres agglomérations du Grand Est.

Focus sur la population des jeunes de moins de 25 ans :

- 0 à 14 ans : Cette tranche d'âge représente 14,8 % de la population totale, soit environ 14 251 personnes.

- 15 à 24 ans : Les jeunes âgés de 15 à 24 ans constituent une partie de la catégorie des 15-29 ans (qui, en elle-même, représente 14,3 %), mais pour estimer leur poids, il est raisonnable de penser qu'ils représentent environ la moitié de ce groupe, soit environ 7 % de la population, correspondant approximativement à 6 739 personnes.

Ainsi, la population totale des jeunes de moins de 25 ans s'élève donc à environ 20 990 personnes, représentant environ 21,8 % de la population totale de l'arrondissement.

La population de l'arrondissement se répartit également selon les tranches d'âge suivantes :

- 30 à 44 ans : 17,5 %
- 45 à 59 ans : 22,9 %
- 60 à 74 ans : 20,4 %
- 75 ans et plus : 10,1 %

Ainsi, même si la part des jeunes de moins de 25 ans représente une proportion significative de la population, la démographie de l'arrondissement montre un vieillissement progressif, comme le souligne la forte proportion de personnes âgées de 60 ans et plus (30,5 %).²

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	100 518	100,0	99 647	100,0	96 273	100,0
0 à 14 ans	16 553	16,5	15 591	15,6	14 228	14,8
15 à 29 ans	16 787	16,7	15 503	15,6	13 799	14,3
30 à 44 ans	20 341	20,2	18 693	18,8	16 814	17,5
45 à 59 ans	23 553	23,4	23 344	23,4	22 032	22,9
60 à 74 ans	14 823	14,7	17 069	17,1	19 650	20,4
75 ans ou plus	8 461	8,4	9 447	9,5	9 749	10,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Le vieillissement de la population a des implications importantes, notamment sur l'économie, les services de santé, et la cohésion sociale.

² Sources

Données issues de l'INSEE : [insee.fr] (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=ARR-576>)

1.4. Baisse Démographique

La baisse de la natalité est une tendance notable ces dernières années. Bien que les données spécifiques à l'arrondissement soient limitées, les statistiques disponibles pour la commune de Sarreguemines offrent un aperçu pertinent.

Évolution de la population à Sarreguemines :

- **2010** : 21 540 habitants
- **2015** : 21 236 habitants
- **2021** : 20 624 habitants

Cette diminution de la population totale suggère une baisse des naissances, contribuant à un solde naturel négatif.

Répartition par tranches d'âge en 2021 :

- **0 à 14 ans** : 13,9 % (2 865 habitants)
- **15 à 29 ans** : 16,6 % (3 430 habitants)
- **30 à 44 ans** : 17,4 % (3 579 habitants)
- **45 à 59 ans** : 21,7 % (4 469 habitants)
- **60 à 74 ans** : 19,6 % (4 041 habitants)
- **75 ans et plus** : 10,9 % (2 241 habitants)

La proportion relativement faible des 0 à 14 ans, combinée à une part significative des 60 ans et plus, indique un vieillissement de la population et une baisse de la natalité.

Une proportion croissante des habitants est âgée de 60 ans et plus, reflétant un vieillissement général de la population.

La diminution du nombre de naissances, combinée à une augmentation des décès, conduit à un solde naturel négatif, contribuant à la réduction de la population.

Les jeunes quittent la région pour poursuivre des études ou saisir des opportunités professionnelles ailleurs, entraînant une perte de population en âge de travailler. L'exode des jeunes qualifiés et une faible attractivité pour de nouveaux arrivants, affecte l'économie locale et le marché du travail.

La restructuration industrielle et la perte d'emplois dans certains secteurs ont affaibli l'attractivité économique de la région, incitant les habitants à chercher des perspectives meilleures ailleurs.

Certaines zones rurales, notamment dans le Pays de Bitche, souffrent d'un accès limité aux services publics, aux infrastructures de transport et aux commodités, ce qui peut dissuader les nouveaux résidents et encourager les départs.

La baisse démographique peut réduire les ressources disponibles pour les services éducatifs et de formation, affectant principalement les jeunes.

Cartographie des acteurs et ressources locales :

La répartition démographique montre des disparités entre les zones urbaines comme Sarreguemines et les zones rurales environnantes.

La ville de Sarreguemines héberge de nombreux partenaires :

•Partenaires institutionnels :

- Sous-préfecture,
- siège de la CASC,
- Mairie
- CCAS
- tribunal de grande instance,
- maison d'arrêt,
- Maison du Département,
- PMI
- antenne CAF,
- CPAM
- Equipe de Prévention,
- commissariat de police,
- cantonnement d'un escadron de gendarmerie mobile,
- siège de la compagnie d'arrondissement de gendarmerie nationale,
- service pénitentiaire d'insertion et de probation,
- service de protection judiciaire de la jeunesse,
- agence France Travail,
- siège de la Mission Locale.

•Structures de santé

- centre hospitalier général,
- centre hospitalier spécialisé doté d'une unité pour malades difficiles (1400 salariés),

•Structures d'insertion :

- Association intermédiaire CAP EMPLOI
- 2 chantiers d'insertion (portés par la CASC et par le CCAS de la ville de Sarreguemines)

•Réseau économique :

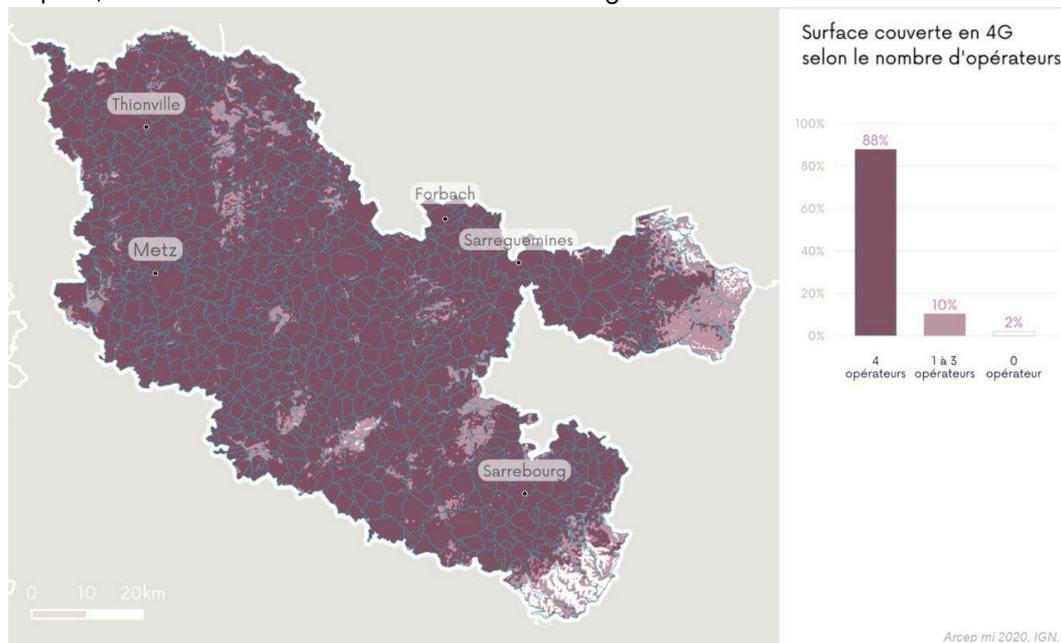
- Espace Entreprise
- Développeur économique (Bitche)

•Structures d'accueil du handicap

- SESSAD
- IME
- ESAT « La Ruche »
- ITEP

Les jeunes ruraux ont un accès limité aux services publics, aux infrastructures éducatives, et aux opportunités d'emploi par rapport aux jeunes urbains. Ils sont souvent confrontés à des défis de mobilité, limitant leur capacité à se déplacer pour l'emploi ou la formation.

L'accès à Internet est inégal, avec certaines zones rurales souffrant de zones blanches numériques, limitant l'accès aux ressources en ligne et aux démarches administratives.



Certaines zones du secteur de Bitche sont caractérisées par une insuffisance de couverture internet haut débit, engendrent plusieurs problématiques :

L'absence de connexion fiable limite l'accès aux services en ligne essentiels, tels que les démarches administratives, l'éducation à distance ou la télé-médecine. Elle accentue la fracture numérique entre les zones urbaines bien desservies et les zones rurales.

Pour pallier ces défis, la Communauté de Communes du Pays de Bitche a mis en place une Maison « France Service » et propose un accompagnement et des ateliers numériques animés par des conseillères dédiées, visant à accompagner les habitants dans l'utilisation des outils informatiques et des services en ligne.

De plus, des structures comme la Microfolie offrent des espaces d'expérimentation numérique, permettant aux résidents de se familiariser avec les nouvelles technologies.

La Mission Locale dispose d'un conseiller numérique, il assure un accompagnement et également des ateliers délocalisés.

1.5. L'habitat ³

Logement	Arrondissement : Sarreguemines (576)
Nombre total de logements en 2021	50 431
Part des résidences principales en 2021, en %	86,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2021, en %	3,7
Part des logements vacants en 2021, en %	10,1
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2021, en %	69,1
<i>Source : Insee, RP2021 exploitation principale en géographie au 01/01/2024</i>	

L'arrondissement de Sarreguemines-Bitche, présente des caractéristiques spécifiques en matière d'habitat, influencées par son histoire industrielle et sa situation géographique.

La région est majoritairement composée de maisons individuelles, reflétant une tradition d'habitat pavillonnaire. Les zones urbaines, notamment Sarreguemines et Bitche, disposent d'immeubles collectifs.

- La Communauté de Commune du Pays de Bitche

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	10 632	100,0	10 570	100,0	10 647	100,0
Résidences principales	8 904	83,7	8 930	84,5	8 829	82,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	845	7,9	592	5,6	584	5,5
Logements vacants	883	8,3	1 048	9,9	1 235	11,6
<i>Maisons</i>	<i>8 380</i>	<i>78,8</i>	<i>8 458</i>	<i>80,0</i>	<i>8 570</i>	<i>80,5</i>
<i>Appartements</i>	<i>1 902</i>	<i>17,9</i>	<i>2 032</i>	<i>19,2</i>	<i>2 008</i>	<i>18,9</i>
<i>Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023 .</i>						

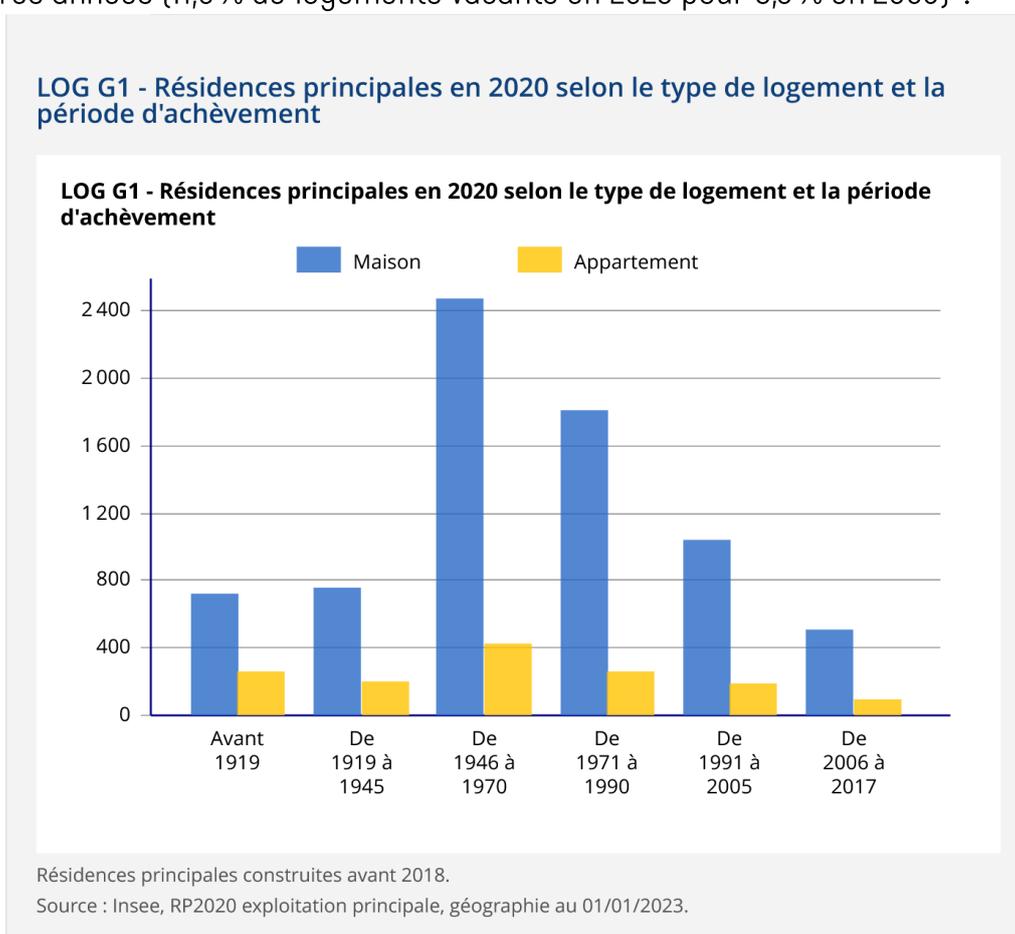
Dans la partie orientale du territoire, la surface urbanisée est relativement faible. Le reste étant occupé, au sud par de grandes étendues boisées et au nord par de vastes terres agricoles.

³ Sources

Données issues de l'INSEE : [insee.fr] ([https:// www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=ARR-576](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=ARR-576))

Le tiers des logements a été construit entre 1950 et 1970 sur le canton de Bitche et plus de la moitié pendant la même période sur le canton de Volmunster. A l'exception des communes situées au sud de Bitche et qui relèvent de l'espace rural, le reste du territoire du Pays est soit urbanisé, soit sous influence de pôles urbains.

Le territoire ayant subi d'importantes pertes lors de la seconde Guerre Mondiale (47.8% de logements construits après 1971 et 10.8% avant 1919 mais avec une précarité énergétique très importante avec 35.7% des ménages touchés (contre 11.9% en France ⁴). Les logements sont peu adaptés aux besoins des jeunes (avec 83.5% des logements ayant 4 pièces ou plus) et avec un taux de vacance important et en forte hausse ces dernières années (11,6 % de logements vacants en 2020 pour 8,3 % en 2009)⁵.



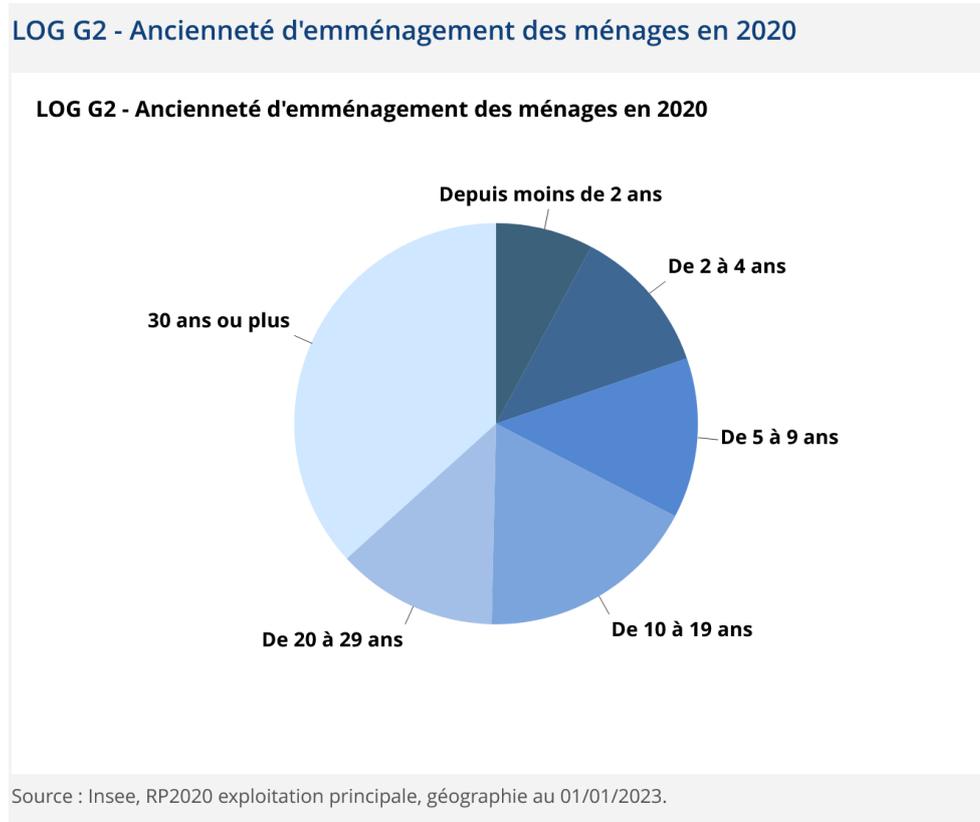
La part locative est faible (19.3% en 2021 contre 37.5% en Moselle), en particulier sur les locations sociales (1.6% contre 13.3% en Moselle)

Le territoire de Bitche dispose d'un faible taux de mobilité résidentielle (avec 81% habitants ayant aménagé depuis au moins 5 ans, un taux de résidences principales et de

⁴ Source ONPE

⁵ Données issues de l'INSEE : [insee.fr] (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7632072?geo=BV2022-57089>)

propriétaires occupants plus importants que la moyenne nationale (respectivement 85.4% et 80.8% contre 82.2% et 58.8% en France).



- La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence

Dans la partie occidentale de l'arrondissement, l'armature urbaine est développée dans huit unités urbaines (continuité du bâti regroupant des communes constituant des zones dépassant 2000 habitants) :

- l'unité urbaine de Sarreguemines (21 680 habitants),
- l'unité urbaine de Sarralbe (4 300 habitants),
- l'unité urbaine de Grosbliederstroff (3 297 habitants),
- l'unité urbaine de Woustviller (2 864 habitants),
- l'unité urbaine de Puttelage aux Lacs (3 051 habitants).

La Ville centre est la seule commune à disposer de plus de logements collectifs que de logements individuels, ce qui est propre aux communes de cette taille.

Logement en 2021

Arrondissement de Sarreguemines (576)

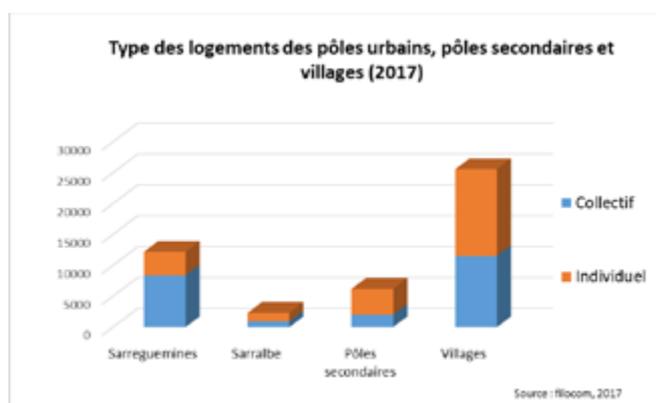
LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

Catégorie de logement	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	27 717	31 338	35 052	38 438	43 059	47 499	49 331	50 431
Résidences principales	25 577	28 040	31 045	33 406	37 636	42 005	43 233	43 500
Résidences secondaires et logements occasionnels	523	1 660	1 911	2 789	3 042	1 934	1 827	1 847
Logements vacants	1 617	1 638	2 096	2 243	2 381	3 560	4 270	5 084

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

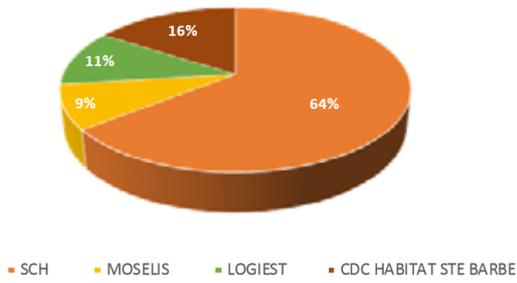


Une part significative des logements date d'avant les années 1970, ce qui peut poser des défis en termes de performance énergétique et de confort. Le territoire fait face à des défis liés à la rénovation énergétique des logements anciens et à l'adaptation de l'offre de logements aux besoins actuels.

Dans le contexte de Sarreguemines, la structuration de l'offre locative se concentre principalement dans le noyau urbain, laissant peu de place aux besoins spécifiques des jeunes en dehors du cadre étudiant. Il est impératif de développer des projets en partenariat avec les acteurs locaux pour générer une offre abordable et de qualité, en tenant compte des particularités du territoire, notamment la présence marquée du rural et du périurbain.

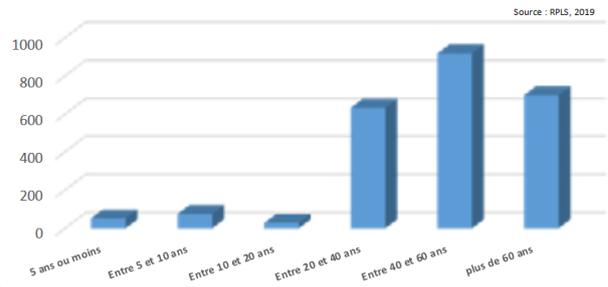
Le parc locatif social de la CASC compte 2 406 logements, répartis sur le territoire de la manière suivante : ⁶

Répartition des logements sociaux par bailleurs

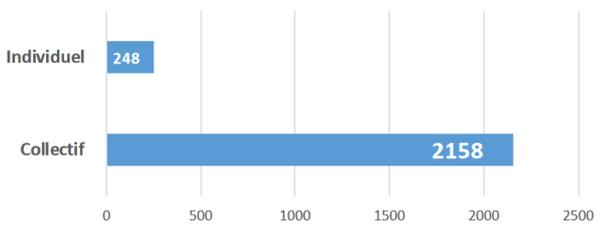


Sarreguemines Confluences Habitat (SCH), concentre 64% du parc social sur le territoire.

Parc social par tranche d'âge (année de construction)



Parc social par type de construction



Source : RPLS, 2019

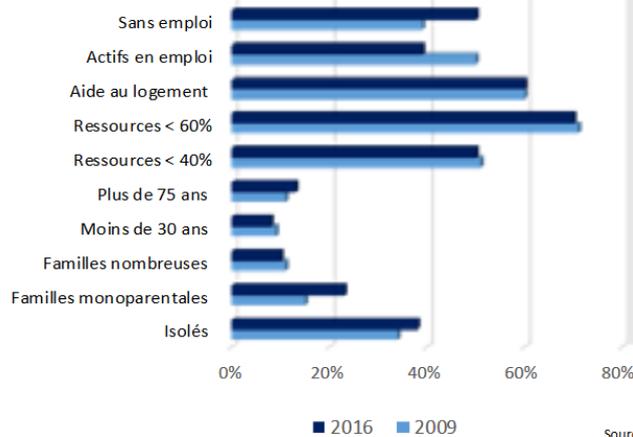
Parc social par typologie



L'absence de petits logement (T1 et T2) adaptés ont des conséquences sur les jeunes vulnérables souvent dépendants de solutions temporaires (hébergement chez des proches ou CHR).

Occupation du parc social

Evolution du profil des occupants



Source : OPS, 2016

On constate une forte présence des personnes isolées (38%), et un poids important et croissant des familles monoparentales (+8 points).

La Mission Locale participe activement aux travaux du PLH de la CASC dans lequel elle a une fonction d'observatoire de la jeunesse.

Notre territoire ne dispose pas d'un CLLAJ, mais la Mission Locale porte une plateforme « Loj'Toit Jeunes ». A ce titre un poste de conseiller logement (1 ETP) est financé par la Région Grand Est pour 50 % et par la CASC pour les 50 % restants. Ce dispositif permet de proposer un accompagnement et des recherches de solutions pour les jeunes demandeurs d'emploi, salariés ou étudiants).

D'autres solutions d'habitat adapté sont également présentes sur la ville de Sarreguemines :

- Une Résidence Universitaire dédiée aux étudiants
- Un CHRS pour les personnes sans abri
- Un foyer AMLI pour les personnes isolées (projet de transformation en Résidence Sociale).

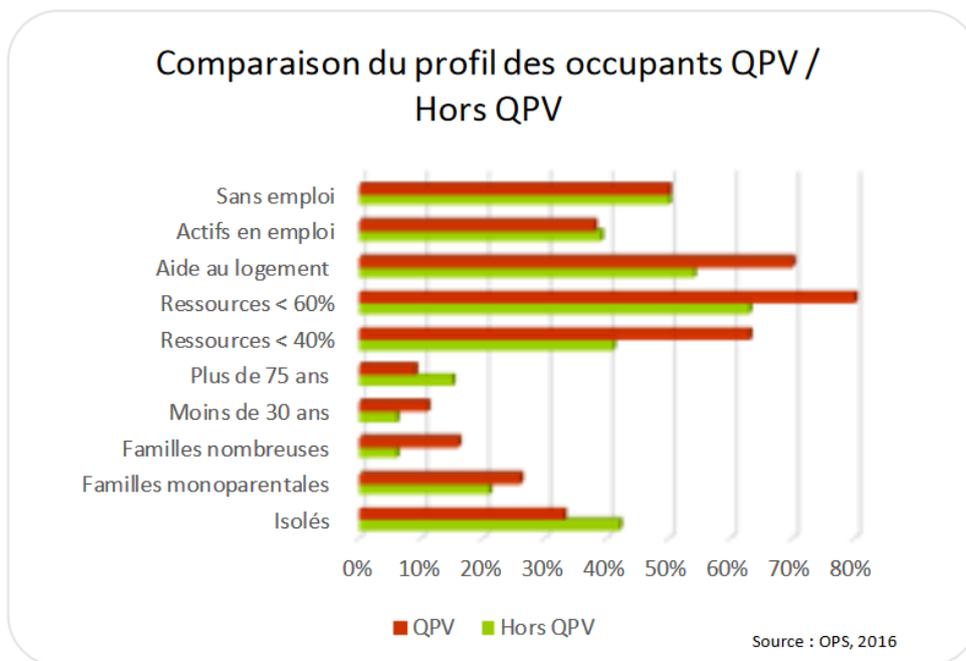
1.6. Quartiers de la Politique de la Ville



La ville de Sarreguemines abrite des quartiers de la politique de la ville. Les revenus y sont faibles, en moyenne 40% du revenu moyen des Lorrains, et varient entre 3 200 et 7 800 euros annuels et même 61% dans la Cité de la Forêt à Sarreguemines, le quartier le plus pauvre de Lorraine.

	Habitants	Part_des_familles_monoparentales	Revenu_median	Taux_de_pauvrete	_C2S	_DEFM_ABC
Beausoleil (Sarreguemines)	1 158	42	12 710	54	386	192
Vieille ville et Ville haute (Sarreguemines)	2 120	39	13 760	44	633	392

©IGN
Source : Insee



On constate une forte présence des personnes isolées (38%), et un poids important et croissant des familles monoparentales (+8 points). : ⁸

En QPV, le profil des ménages est un peu plus familial et plus jeune, avec une taille des ménages plus élevée.

La situation socio-économique et professionnelle des ménages est plus précaire en QPV (niveaux de ressources moins élevés, part plus importante de bénéficiaires d'aides au logement).

Premièrement, les personnes résidant dans ces quartiers doivent faire face à des discriminations fondées sur leur origine, leur adresse ou leur apparence, ce qui limite leurs opportunités sur le marché du travail. Les stigmates associés à ces quartiers renforcent les préjugés des employeurs.

Deuxièmement, ces jeunes sont généralement confrontés à un taux élevé de décrochage scolaire, ce qui limite leurs qualifications et compétences, essentielles pour intégrer le marché du travail. Le manque d'accès à des réseaux professionnels et de mentorat exacerbe cette situation, les privant de précieux conseils et opportunités de stage ou d'apprentissage.

Le décrochage scolaire constitue une préoccupation majeure dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) à Sarreguemines, notamment dans les quartiers Beausoleil et Vieille Ville - Ville Haute. Bien que les données spécifiques à ces quartiers soient limitées, des tendances générales observées au niveau national peuvent éclairer la situation locale :

- Les élèves résidant dans les QPV présentent un taux de retard scolaire plus élevé que la moyenne nationale. Par exemple, en 2013, 24 % des élèves entrant en 6^e depuis un QPV avaient déjà redoublé, contre 9 % pour ceux des autres quartiers.
- Les élèves des QPV s'orientent plus fréquemment vers des filières professionnelles. En 2013, 42 % des élèves des QPV étaient inscrits en seconde professionnelle, contre 21 % pour les autres élèves.⁹

Pour lutter contre le décrochage scolaire, des actions spécifiques sont mises en place dans les QPV de Sarreguemines :

- Les **Programmes de réussite éducative (PRE)** qui offrent un accompagnement personnalisé aux élèves en difficulté, en collaboration avec les familles et les établissements scolaires.
- Les **Dispositifs relais** sont destinés aux élèves temporairement exclus ou en risque de décrochage, ces dispositifs proposent des parcours éducatifs alternatifs pour favoriser la réintégration scolaire.
- Les **Partenariats locaux** : les acteurs éducatifs, associatifs et municipaux collaborent pour créer un environnement propice à la persévérance scolaire, en offrant des activités périscolaires et un soutien éducatif adapté.

La lutte contre le décrochage scolaire dans les QPV de Sarreguemines est le fruit d'une approche concertée, impliquant les institutions éducatives, les familles et les acteurs locaux.

Enfin, l'offre d'emploi dans ces quartiers est souvent insuffisante et peu diversifiée, forçant les jeunes à se déplacer ce qui peut représenter un obstacle financier et logistique.

La faible mobilité complique encore plus leur recherche d'emploi, les enfermant dans un cycle de chômage et de précarité.

Les jeunes de ces quartiers font face à des taux de chômage élevés et à des conditions de vie précaires.

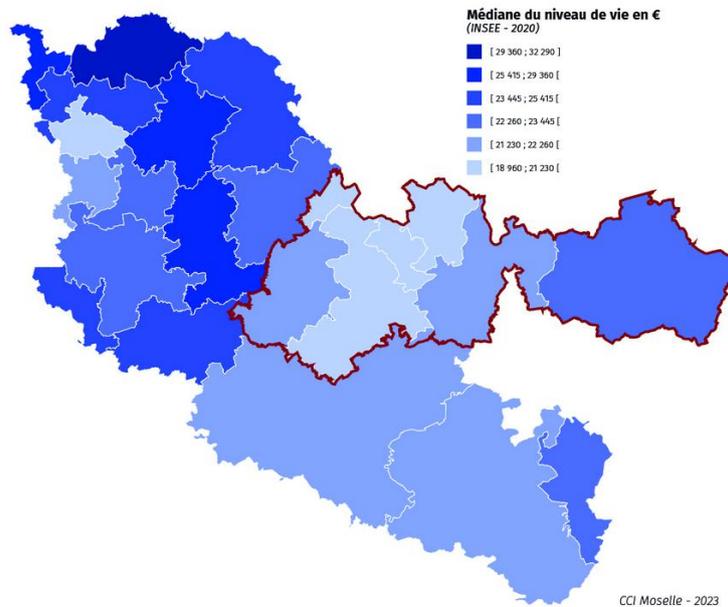
L'accès limité aux opportunités éducatives et professionnelles accentue les inégalités.

La Mission Locale du Bassin de Sarreguemines s'engage activement auprès des jeunes résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Sarreguemines. Elle leur offre un accompagnement renforcé et prioritaire, comprenant des ateliers spécifiques pour développer leurs compétences transversales, améliorer leur image et renforcer leur confiance en eux. De plus, la Mission Locale organise des projets et événements dédiés dans les QPV, tels que des forums de l'emploi, des visites d'entreprises et des rencontres avec des employeurs, afin de faciliter les contacts avec les recruteurs et améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

Par le biais de financements dédiés à la Politique de la Ville (Préfecture de la Moselle, ville de Sarreguemines) : des aides aux permis et des formations spécifiques (BAFA, STT, Habilitations Electriques, Gestes et Postures) leurs sont proposées.

1.7. Précarisation des Ménages et Augmentation des Familles Monoparentales

Le niveau de vie des ménages est inférieur à la moyenne départementale (22 450 €). Ce niveau s'évalue selon la médiane du revenu disponible par habitant (en unité de consommation) : 22 350 € (Pays de Bitche), 22 070 € (Sarreguemines Confluences).



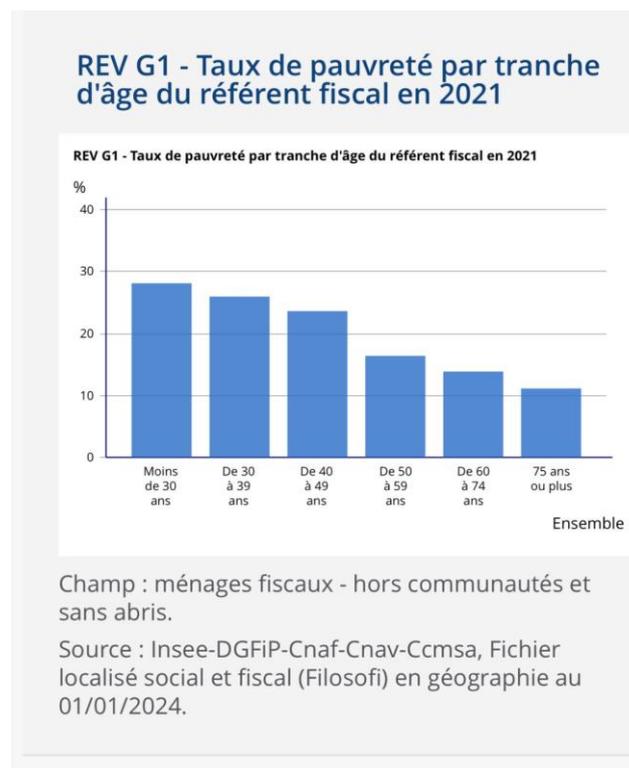
24,4 % des ménages du territoire sont des familles monoparentales.

FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	5 757	100,0	5 535	100,0	5 228	100,0
Couples avec enfant(s)	2 199	38,2	1 900	34,3	1 753	33,5
Familles monoparentales	1 063	18,5	1 102	19,9	1 276	24,4
Hommes seuls avec enfant(s)	152	2,6	121	2,2	202	3,9
Femmes seules avec enfant(s)	911	15,8	981	17,7	1 074	20,5
Couples sans enfant	2 495	43,3	2 533	45,8	2 200	42,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

La précarisation des ménages est due à plusieurs facteurs. D'abord, l'instabilité de l'emploi, marquée par la montée des contrats temporaires et du travail précaire, réduit les revenus stables. Ensuite, le coût de la vie augmente plus vite que les salaires, affectant le pouvoir d'achat des ménages. De plus, le manque d'accès à des logements abordables conduit à des dépenses disproportionnées pour le logement. Enfin, les changements dans la structure familiale, comme les divorces, peuvent diminuer les ressources financières disponibles.



La présence significative de familles monoparentales dans l'arrondissement de Sarreguemines reflète des évolutions sociétales et comporte des implications socio-économiques notables. La hausse des familles monoparentales s'inscrit dans une tendance nationale. En 2020, en France, 25 % des familles étaient monoparentales, contre 21,6 % en 2011. Cette augmentation résulte de facteurs tels que l'évolution des mœurs, la hausse des séparations et des divorces, ainsi que la reconnaissance accrue de divers modèles familiaux.

La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes. Des éléments indiquent que cette réalité est plus accentuée en Lorraine. Ce phénomène est lié à des taux d'activité et d'emploi nettement plus faibles que ceux des hommes, ainsi qu'à une charge familiale plus lourde surtout quand elles sont à la tête d'une famille monoparentale. D'autre part,

lorsqu'elles ont un emploi, elles cumulent deux handicaps, un salaire horaire moindre et des temps partiels plus importants.

Les familles monoparentales, souvent dirigées par des femmes, sont plus exposées à la précarité. Elles font face à des défis tels que des revenus inférieurs, un risque de chômage plus élevé et des difficultés à concilier vie professionnelle et responsabilités parentales.

Cette proportion élevée de familles monoparentales accroît la demande en services sociaux, en aides financières et en structures de garde d'enfants. Les politiques pour répondre aux besoins spécifiques de ces familles, en matière de logement, d'éducation et de soutien à l'emploi ne sont pas toujours adaptées.

Les jeunes issus de familles précarisées ou monoparentales peuvent faire face à une plus grande instabilité économique. Ces jeunes peuvent avoir également des responsabilités accrues à la maison, limitant leur disponibilité pour la formation et l'emploi.

1.8. Accès aux Soins de Santé

Du point de vue de la santé publique, les indicateurs sur notre territoire demeurent plus défavorables qu'au niveau national, avec notamment des taux de mortalité supérieurs à la moyenne s'agissant des cancers et des maladies cardio-neuro-vasculaires. En dépit de ces besoins de santé, le territoire demeure caractérisé par une démographie médicale fragile et décroissante.

Espérance de vie à la naissance (en années)



Grand Est	78,6	84,4
EPCI	77,8	84,5

Source : Insee (RP2015)
Exploitation : ORS Grand Est

Sarreguemines dispose d'un réseau diversifié de partenaires en santé

CADRE DE VIE ET ACCESSIBILITE		Effectif	Taux	Taux σ / Taux ρ	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
Niveau d'équipements								
18	Equipements culturels - musée, cinéma, conservatoire (et part pour 10 000 habitants)	5	0,8		0,6		0,6	0,5
19	Equipements sportifs (et part pour 10 000 habitants)	642	97,8		59,5		52,1	82,6
20	Licences sportives délivrées à des personnes de 20 à 59 ans (et part pour 100 habitants de 20-59 ans)	5 811	16,8	1,8	16,3		16,3	16,4
Offre de soins (nombres, temps d'accès moyen)		Effectif	Part des 55 ans et plus (en %)	Temps d'accès (en min)	Temps d'accès régional (en min)	Position	Temps d'accès urbains (en min)	Temps d'accès ruraux (en min)
21	Temps d'accès moyen aux services des urgences *			10,7	14,3		11,2	23,9
22	Médecins généralistes libéraux ou mixtes	56	67,9	1,7	1,5		0,8	3,8
23	Pédiatres libéraux ou mixtes	2	0,0	9,7	12,1		8,2	24,1
24	Gynécologues obstétriciens libéraux ou mixtes	5	40,0	9,7	10,8		7,6	20,9
25	Ophthalmologues libéraux ou mixtes	3	66,7	8,5	10,4		7,4	19,9
26	Psychiatres libéraux ou mixtes	6	66,7	10,7	14,0		10,7	24,3
27	Chirurgiens-dentistes libéraux ou mixtes	39	43,6	10,7	11,9		8,2	23,3
28	Infirmiers libéraux ou mixtes	177	10,7	0,8	1,4		0,7	3,4
29	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux ou mixtes	61	16,4	1,9	1,8		1,0	4,5
30	Sages-femmes libérales ou mixtes	3	0,0	5,6	6,1		4,3	11,6

* Les temps d'accès aux services des urgences ne prennent pas en compte les antennes SMUR, ni les médecins correspondants, ni les déplacements en hélicoptère.

Établissements de santé :

- Centre Hospitalier Robert Pax
- Centre de Santé Dentaire de Sarreguemines
- Centre de Soins Infirmiers de l'Association CSI Saint Vincent de Paul : Fournit des soins infirmiers à domicile, facilitant ainsi l'accès aux soins pour les personnes à mobilité réduite ou nécessitant une prise en charge spécifique.

- À Sarreguemines, plusieurs maisons de santé offrent des services variés, notamment en médecine générale, soins infirmiers et spécialités paramédicales.
- Contrat Local de Santé (CLS) : en cours de signature par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, le CLS vise à identifier les besoins spécifiques en santé du territoire et à développer des actions adaptées, notamment en matière de prévention, de santé mentale et d'accès aux soins.

Le Pays de Bitche bénéficie d'un réseau de partenaires en santé, visant à améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie des habitants. Voici un aperçu des principales structures et initiatives présentes sur le territoire :

- Contrat Local de Santé (CLS) : La Communauté de Communes du Pays de Bitche a signé un CLS avec plusieurs partenaires institutionnels, dont l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture de la Moselle, le Conseil Régional et le Département de la Moselle. Ce contrat, élaboré avec la participation de plus de 80 acteurs médicaux, médico-sociaux, éducatifs et associatifs, vise à mettre en œuvre 38 actions d'ici 2027 pour améliorer la santé des habitants.

A noter que la Mission Locale participe activement aux travaux dans le cadre des deux CLS.

- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) rassemble des acteurs de santé locaux pour coordonner les soins. Elle favorise la collaboration entre professionnels de santé, établissements médicaux et services médico-sociaux.
- Des permanences sont assurées dans les locaux de la Communauté de Communes à Rohrbach-lès-Bitche, offrant des consultations de pédiatrie préventive et des services d'assistance sociale.

Il convient également de noter la position directement frontalière de ce territoire avec l'Allemagne. La communauté régionale de Sarrebruck (division administrative du Land de la Sarre) compte également 350 000 habitants ainsi que plusieurs hôpitaux avec lesquels des coopérations, dont certaines bénéficient d'un soutien de l'Union européenne, sont en place.

Le départ à la retraite de médecins, comme dans d'autres territoire, pose des défis significatifs en matière de continuité des soins. La difficulté à trouver des remplaçants ou des successeurs aggrave la situation, rendant l'accès aux soins plus complexe pour les habitants.

Notre territoire n'est pas perçu comme très attractif pour les jeunes médecins, préférant les grandes agglomérations offrant plus d'opportunités professionnelles et personnelles.

Le vieillissement de la population pose également de nouvelles problématiques en matière de santé et d'accompagnement.

Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé. Ainsi, par exemple, les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés.¹⁰

Les personnes en situation de handicap, les jeunes, et les personnes âgées sont des publics cibles prioritaires en matière de politiques sanitaires et sociales. Le niveau d'éducation des jeunes influence leur insertion sociale, et potentiellement leur état de santé.

Les jeunes des zones rurales peuvent avoir des difficultés à accéder aux services de santé en raison de la distance et du manque de transport. La diminution du nombre de médecins et de spécialistes dans notre territoire limite l'accès aux soins pour les jeunes.

Les jeunes peu qualifiés sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale en raison de la précarité économique et de l'isolement social.

La santé mentale des jeunes est un sujet crucial et multidimensionnel qui touche différents aspects de leur vie, comme l'éducation, les relations sociales, la famille et le bien-être personnel. Les défis auxquels nos jeunes sont confrontés aujourd'hui rendent cette question encore plus pertinente, notamment à cause des influences des réseaux sociaux, des pressions scolaires et des bouleversements mondiaux comme la pandémie de COVID-19. Une enquête récente de l'Ifop révèle que 25 % des jeunes Français ont eu des pensées suicidaires, soulignant une détresse mentale préoccupante :

¹⁰ (Sources : Insee Première n°1584 et n°1687).

1. Les attentes élevées en matière de réussite scolaire et professionnelle exercent une pression importante sur les jeunes.
2. L'exposition à des idéaux irréalistes, le cyberharcèlement et la comparaison constante peuvent affecter l'estime de soi.
3. La pandémie et d'autres facteurs comme le harcèlement ou les discriminations peuvent entraîner un isolement émotionnel.
4. Des dynamiques familiales difficiles, comme les conflits ou l'absence de soutien.
5. L'adolescence est une période de quête identitaire, et les pressions pour se conformer à certaines normes peuvent causer de l'anxiété.

Manifestations courantes des troubles mentaux chez les jeunes :

- Anxiété
- Dépression
- Troubles alimentaires : Anorexie, boulimie ou troubles de l'alimentation liés à l'image corporelle.
- Comportements autodestructeurs : Automutilation ou pensées suicidaires.

Nous ne disposons pas de Point Ecoute Jeune sur notre territoire.

Le CMP est saturé et les délais d'attente sont très longs.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs initiatives locales ont été mises en place. Par exemple, la journée des « Jeunes aidants » mise en place par le Conseil de Développement.

Par ailleurs à l'initiative de la Mission Locale une permanence bimensuelle avec une psychologue a été mise en place grâce à un financement de l'ARS et de la Politique de la Ville.

De plus, le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de Sarreguemines joue un rôle clé dans la prise en charge des troubles de santé mentale. Il offre des services adaptés aux besoins des jeunes, notamment à travers des unités dédiées et des programmes de réhabilitation psychosociale. Cependant il doit également faire face à une demande croissante à moyens constants.

2.Économie Locale et Opportunités d'Emploi

Longtemps en marge des grands pôles d'emplois du Nord-Est de la Lorraine, le bassin de Sarreguemines tire aujourd'hui profit de la proximité du bassin houiller et du Land de la Sarre.

Historiquement, la ville de Sarreguemines était renommée pour sa faïencerie, qui a été un pilier de l'économie locale. L'héritage artisanal et culturel demeure une attraction touristique et un symbole de l'identité locale.

La communauté de communes du Pays de Bitche, est marquée par une économie avec une forte composante industrielle et artisanale. Historiquement, le territoire a bénéficié de ses ressources naturelles, notamment le sable et le bois, qui ont alimenté les industries du verre et de la menuiserie.

Les liens avec les agglomérations du bassin houiller (et notamment Forbach, Freyming-Merlebach et St-Avold) ont toujours été importants. Les échanges domicile-travail et les mouvements résidentiels en sont des illustrations.

Par ailleurs, la proximité du Land de la Sarre et plus particulièrement de l'agglomération de Sarrebruck forte de ses 350 000 habitants, constitue un poids évident de rayonnement pour la communauté d'agglomération. Le travail frontalier, l'attraction commerciale côté allemand et l'attraction résidentielle côté français, ont créé des liens de dépendance entre les deux agglomérations.

Le poids de Sarrebruck dans l'Europe des agglomérations constitue une opportunité évidente de développement, même si celle-ci connaît des difficultés au niveau industriel. Le renforcement des coopérations frontalières déjà réussi à l'instar de l'Eurozone et de l'Eurodistrict, constitue un atout indéniable.

Proche de la frontière allemande, Sarreguemines bénéficie de sa position stratégique pour le commerce et la coopération économique avec l'Allemagne. Cette proximité favorise les échanges et attire des entreprises souhaitant profiter des marchés français et allemand.

Le secteur industriel est diversifié, comprenant des industries chimiques, métallurgiques, et mécaniques. Des entreprises comme Continental AG, qui possède une usine de production de pneus, jouent un rôle crucial dans l'économie locale, fournissant des

emplois et stimulant l'activité économique. La présence de ces entreprises permet également le développement de sous-traitants et de services annexes.

Les services, notamment ceux liés à la santé, à l'éducation, et au commerce de détail, sont aussi significatifs. Sarreguemines est un centre administratif et commercial.

Longtemps caractérisé comme pôle d'emploi rural à la proximité d'un bassin industriel dynamique, le secteur de Sarreguemines a connu un développement important au cours des 30 dernières années.

Voici un aperçu des principaux secteurs d'activité présents dans l'arrondissement :

2.1. Répartition des établissements

La répartition des établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé à la fin de l'année 2020 est la suivante :

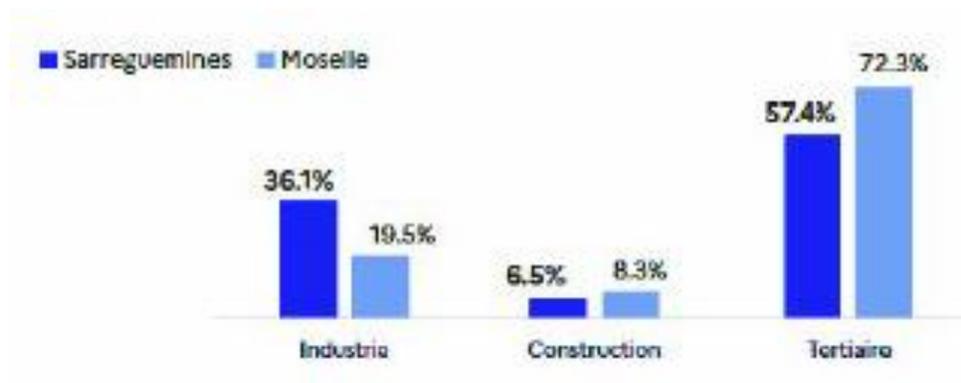
Secteur d'activité	Pourcentage d'établissements
Commerce, transports, services divers	56,4 %
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	18,3 %
Construction	11,7 %
Industrie	10,0 %
Agriculture, sylviculture et pêche	3,6 %

En termes d'emploi salarié, la répartition par secteur à la fin de l'année 2020 est la suivante ¹¹ :

Secteur d'activité	Nombre de postes salariés	Pourcentage d'établissements
Administration publique, enseignement,	9766	33,9 %
Commerce, transports, services divers	9380	32,5 %
Industrie	8076	28 %
Construction	1458	5,1 %
Agriculture, sylviculture et pêche	148	0,5 %

En résumé, l'économie de l'arrondissement de Sarreguemines est caractérisée par une forte présence du secteur tertiaire, avec une contribution notable de l'industrie et de la construction à l'emploi local.

En 2023, la part du secteur industrie dans l'emploi représente 36,1% sur l'arrondissement¹²



2.2. Principaux employeurs :

Le niveau d'emploi tertiaire s'élève à 57,4 % (14,9 points en dessous de la moyenne mosellane). Toutefois il atteint 72,1 % des emplois dans la ville de Sarreguemines.

Au début des années 1990, l'essor de l'industrie automobile est à l'origine du renouveau économique du territoire. Alors que le bassin houiller connaissait des années de crise de son industrie, l'attractivité économique l'arrondissement de Sarreguemines était dynamisée par la création de l'Europôle de Hambach.

Aujourd'hui, l'industrie reste un secteur clé, avec des entreprises spécialisées dans la métallurgie, la mécanique, et la production de matériaux de construction. La présence d'entreprises comme Faurecia et Continental Automotive fonderie lorraine Behr Male et Ineos grenadier y contribue fortement ainsi que des sous-traitants et des entreprises spécialisées dans la fabrication de pièces automobiles et qui répondent à la demande des grandes marques nationales et internationales (essentiellement allemandes).

D'autres secteurs sont également présents :

- **Métallurgie** : Présence d'entreprises travaillant dans le domaine des métaux, comme la transformation et le traitement des aciers et autres matériaux métalliques.
- **Commerce de détail** : Le centre-ville de Sarreguemines et les zones périphériques accueillent un grand nombre de magasins de détail, allant de la mode aux articles de maison en passant par les produits locaux.
- **Artisanat** : Le secteur artisanal est très actif avec des métiers tels que la boulangerie, la menuiserie, la serrurerie, et d'autres spécialités artisanales qui répondent aux besoins de la population locale.
- **Tourisme** : Avec son riche patrimoine historique (notamment ses faïences, la fabrication du verre et du cristal, la ligne Maginot et ses musées), notre territoire attire des touristes, soutenant les services liés à l'hôtellerie, la restauration, et les activités culturelles.
- **Santé et services sociaux** : Plusieurs établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD) sont présents pour desservir la population locale, ce qui en fait un secteur employeur important.
- **Banque et assurances** : Le secteur tertiaire, incluant les banques et assurances, est bien représenté, avec de nombreuses agences offrant des services financiers.
- **Énergies renouvelables** : Des initiatives locales ont vu le jour dans le domaine des énergies renouvelables, notamment avec des projets de panneaux solaires.
- **Traitement des déchets et recyclage** : Plusieurs entreprises spécialisées dans le recyclage et la gestion des déchets sont actives dans l'arrondissement, ce qui reflète une prise de conscience environnementale accrue.
- **Logistique et transport** : La proximité avec l'Allemagne et les grandes voies de communication font du territoire un lieu stratégique pour le transport et la logistique, avec des entreprises qui se spécialisent dans le transport de marchandises et les services logistiques associés.
- **Agriculture et viticulture** : L'agriculture, bien que moins présente qu'autrefois, reste un secteur d'importance avec des exploitations agricoles orientées vers l'élevage, la production de céréales et d'autres produits locaux.
- **Défense** : La proximité du camp militaire de Bitche influence également les activités locales.

· **Chimie** : Les usines Ineos Sarralbe, Wella à Sarreguemines Gaia trend à Rohrbach-Lès-Bitche avec une production axée sur les produits chimiques pour l'industrie.

2.3. Le contexte de mono industrie constitue un inconvénient.

Les principaux acteurs de notre industrie automobile sont :

· **Continental Sarreguemines** : Cette usine emploie environ 1 400 personnes et se spécialise dans la production de pneumatiques pour véhicules légers. Elle a accéléré sa transformation numérique avec le soutien du plan France Relance, visant à moderniser ses lignes de production et à renforcer sa compétitivité.

· **Sarplast Industrie** : Basée à Sarreguemines, cette PME se distingue par l'injection de pièces plastiques techniques pour les secteurs de l'automobile et de l'industrie. Elle produit annuellement 25 millions de pièces, collaborant avec des groupes tels que Renault et Mercedes.

· **Le Cas Smart et Ineos** : L'usine Smart de Hambach a marqué l'histoire locale. Le groupe Mercedes, via l'entreprise SMART, s'était implanté à Hambach en 1997. Le site, surnommé « Smartville », regroupait à la fois le constructeur et un ensemble d'équipementiers et de sous-traitants de Smart, tels que ThyssenKrupp (assemblage des moteurs), Magna Lorraine Emboutissage (carrosserie), Continental (pneumatiques) et Mahle Behr France (climatiseurs). D'autres équipementiers complétaient cet écosystème, parmi lesquels Continental Emitec à Faulquemont, AEF à Faulquemont, Bitche Fixations à Bitche, CMS Automatismes à Schweyen, Eagle Industry à Faulquemont, Minitex à Sarreguemines et Sarplast à Sarreguemines. L'annonce de la fermeture du site en 2020, à la sortie du confinement lié à la pandémie de Covid-19, a provoqué un choc psychologique dans la population. Le site a été repris par le groupe Ineos Automotive pour la fabrication du 4x4 Grenadier, 1 300 emplois ont été maintenus sur les 1 500 que comptait initialement Smart. Cependant, les ventes du Grenadier peinent à décoller, soulevant des inquiétudes quant à l'avenir du site, d'autant plus que certains équipementiers, tels que Mahle Behr France, sont actuellement en difficulté.

Le développement de l'industrie automobile qui a conforté économiquement notre secteur est aujourd'hui touché par la crise (véhicules à moteur thermique). Malgré le dynamisme local, les équipementiers européens expriment leur inquiétude face à une crise d'une ampleur sans précédent. Des suppressions d'emplois massives, la lenteur de l'électrification du marché, et une demande en recul représentent des défis majeurs. Ces

évolutions soulignent l'importance pour les entreprises de l'arrondissement de continuer à innover et à s'adapter pour maintenir leur compétitivité et préserver l'emploi.

2.4. HoloSolis ¹³ : « la plus grande usine de panneaux et de cellules photovoltaïques en Europe » :

Annoncé par le Président Macron en mai 2023 à l'occasion du salon « Choose France », HoloSolis prévoit 850 millions d'euros d'investissement et 1900 créations d'emplois, pour une capacité de production annuelle de 10 millions de panneaux photovoltaïques à partir de 2027.



¹ La future usine de production de panneaux solaires HoloSolis à Sarreguemines-Hambach © PHOTO: IDEC AGRO 2023

Holosolis a choisi Sarreguemines comme site stratégique pour développer une gigafactory dédiée à la fabrication de panneaux solaires, avec une ambition de produire des technologies à faible empreinte carbone et à haute performance. Ce projet représente :

- Plus de 1 900 emplois directs prévus sur le site,
- Un fort impact sur l'économie locale grâce à la mobilisation des compétences locales,
- Une mise en avant de la transition énergétique comme moteur du développement économique.

HoloSolis doit s'implanter à Hambach et se situera à portée de vue de l'usine automobile Ineos Grenadier). L'implantation d'HoloSolis va apporter un regain d'attractivité à la zone en s'inscrivant dans une dynamique de transition énergétique et d'innovation industrielle.

La présence d'une entreprise de cette envergure devrait dynamiser l'économie locale par l'effet multiplicateur sur la demande des services locaux et une incitation à la modernisation des infrastructures nécessaires pour soutenir son activité (logistique, transports, etc.).

Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs groupes de travail ont été constitués. Ils sont directement pilotés par le Préfet de la Moselle. Ces groupes, regroupant des acteurs locaux comme la CASC, la Région Grand Est, le Département de la Moselle, les collectivités territoriales, les entreprises, France Travail, Cap Emploi, la Mission Locale et les organismes de formation, ont pour objectif de structurer l'accompagnement autour de thématiques clés :

1. Recrutement

L'objectif de ce groupe est d'identifier les besoins en compétences d'Holosolis et de mettre en place des dispositifs adaptés pour répondre à ces besoins :

- Cartographie des métiers en tension,
- Organisation de campagnes de recrutement ciblées,
- Mobilisation des acteurs de l'emploi, comme France Travail et la Mission Locale, pour orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les opportunités offertes.

2. Formation

La montée en compétences est essentielle pour préparer les futurs salariés aux spécificités des métiers liés à l'industrie photovoltaïque notamment du travail en salle blanche. Le groupe travaille sur :

- La création de parcours de formation adaptés aux besoins d'HoloSolis,
- La mise en place de formations de remobilisation des publics éloignés de l'emploi,
- L'accompagnement des jeunes via des dispositifs spécifiques comme les contrats d'apprentissage et la mobilisation de l'Université.

3. Hébergement

L'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux salariés nécessitera une offre d'hébergement adaptée. Ce groupe se penche sur :

- L'identification des logements disponibles,
- Le développement de nouvelles infrastructures si nécessaire : il est apparu une carence dans l'offre de petit logement pour des hébergements de courte durée,
- L'accompagnement des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration dans le territoire.

4. Mobilité

La mobilité est un enjeu crucial pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail. Les axes de réflexion incluent :

- Le développement de transports en commun vers le site industriel,
- La poursuite du développement des solutions de covoiturage,
- L'étude de mesures spécifiques pour les jeunes en insertion.

5. Garde d'enfants

Le projet HoloSolis prévoit des mesures pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Le groupe de travail sur la garde d'enfants se concentre sur :

- Le développement de places en crèche,
- La mise en place de services de garde adaptés aux horaires des travailleurs,
- La coordination avec les structures existantes pour répondre aux besoins.

La Mission Locale, un acteur clé : elle joue un rôle actif dans ces groupes de travail grâce à son expertise dans l'accompagnement des jeunes et des publics éloignés de l'emploi. Ses missions incluent :

- Orientation et accompagnement : Identifier les jeunes susceptibles d'intégrer les formations ou les emplois
- Sensibilisation aux métiers : Organiser des sessions d'information pour faire découvrir les métiers de l'industrie photovoltaïque.
- Accompagnement personnalisé : Lever les freins à l'emploi, comme le manque de mobilité ou la garde d'enfants, via des solutions innovantes et adaptées.

3. Infrastructures Aériennes :

- **Aéroport Régional de Sarrebruck (Allemagne)** : Situé à environ 15-20 minutes de Sarreguemines, l'aéroport de Sarrebruck est l'un des principaux aéroports desservant la région. Il propose des vols réguliers vers plusieurs destinations européennes, facilitant les déplacements internationaux.

- **Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine** : À une heure de Sarreguemines, cet aéroport offre des vols nationaux et internationaux, augmentant les possibilités de connexions aériennes pour les habitants et les entreprises locales.

- **Aéroports de Strasbourg et Luxembourg** : Pour des liaisons aériennes plus étendues, les aéroports de Strasbourg et Luxembourg sont également accessibles en un temps de trajet modéré, offrant des vols vers de nombreuses destinations européennes et internationales.

Ces infrastructures routières, ferroviaires et aériennes facilitent les déplacements des personnes et des marchandises. Elles sont un atout important pour l'installation d'entreprises telles qu'HoloSolis, qui bénéficient d'une logistique importante pour la distribution de leurs produits, les échanges commerciaux et l'attractivité pour les employés locaux et internationaux.

Malgré un réseau d'infrastructures développé, la voiture est essentielle pour permettre l'accès à l'emploi ou à la formation. La mobilité reste un défi majeur pour de nombreux jeunes en difficulté d'insertion. En cause : des transports en commun inadaptés aux besoins réels des usagers. Les horaires et les trajets proposés ne permettent pas toujours de rejoindre les zones d'activités ou les centres de formation, surtout lorsqu'ils se situent en périphérie ou dans des zones peu desservies.

Cette situation limite fortement les opportunités professionnelles pour des jeunes sans solution de mobilité individuelle. La capacité de se déplacer efficacement est donc un enjeu crucial pour leur permettre de saisir les emplois disponibles sur le territoire. Des solutions adaptées, comme le développement des transports collectifs, des aides à la mobilité ou des dispositifs de covoiturage, doivent être mises en place pour garantir à ces jeunes un accès égal aux opportunités, et contribuer ainsi au dynamisme économique local. La Mission Locale est proactive et propose aux jeunes des aides financières au permis de conduire, un accompagnement au code de la route, etc.

2.5. Dimension Transfrontalière



Flux frontaliers

- L'emploi :

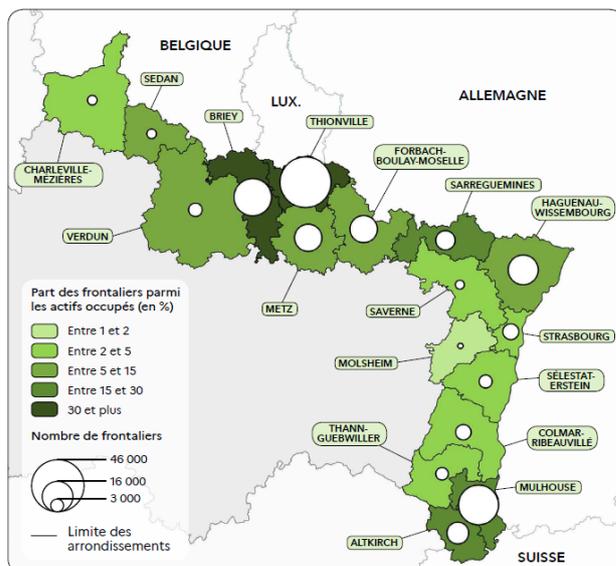
EMPLOI
GRAND EST 2022

sese



Plus de 182 000 actifs en emploi du Grand Est (soit un sur douze) sont des travailleurs frontaliers en 2018

RÉPARTITION DES FRONTALIERS SELON LES ARRONDISSEMENTS



Arrondissements du Grand Est	Non frontaliers	Frontaliers	Ensemble	Part de frontaliers (en %)
Thionville	67 710	46 179	113 888	40,5
Briey	40 723	25 022	65 745	38,1
Altkirch	23 658	8 389	32 047	26,2
Mulhouse	110 498	28 255	138 752	20,4
Sarreguemines	34 290	6 630	40 921	16,2
Forbach-Boulay-Moselle	75 415	13 251	88 667	14,9
Haguenau-Wissembourg	95 991	16 042	112 033	14,3
Verdun	29 827	3 263	33 091	9,9
Metz	130 797	13 322	144 118	9,2
Sedan	18 546	1 728	20 274	8,5
Thann-Guebwiller	53 473	2 786	56 258	5,0
Colmar-Ribeauvillé	87 847	4 219	92 066	4,6
Sélestat-Erstein	68 956	3 005	71 961	4,2
Charleville-Mézières	55 581	1 680	57 261	2,9
Saverne	56 504	1 424	57 928	2,5
Strasbourg	198 973	4 540	203 513	2,2
Molsheim	47 044	530	47 575	1,1
Autres arrondissements du Grand Est	877 812	1 965	879 777	0,2
Grand Est	2 073 644	182 231	2 255 876	8,1

Source : Insee - Recensement de la population 2018, exploitations complémentaires

grand-est.dreets.gov.fr



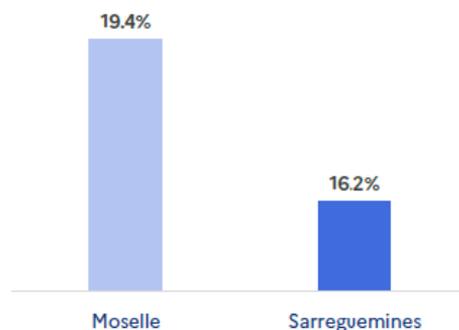
La proximité avec l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et dans une moindre mesure la Suisse offre des opportunités uniques : ¹⁴

En synthèse :

6 590 actifs occupés à l'étranger

soit **16.2%** des actifs occupés en 2020

Part d'actifs occupés à l'étranger :



6590 actifs sont travailleurs transfrontaliers sur notre territoire ce qui représente 16,2 % des actifs.

6299 travailleurs transfrontaliers de notre territoire sont salariés en Allemagne.

La proximité des Länder de Sarre et Rhénanie-Palatinat représente une formidable opportunité pour les habitants de l'arrondissement de Sarreguemines, tant en matière d'emploi et de dynamisme économique que de partenariats culturels et éducatifs.

La maîtrise du français et de l'allemand est un élément clé pour de nombreux postes, facilitant les interactions professionnelles, les échanges culturels et l'intégration dans les équipes de travail. Le bilinguisme constitue donc un avantage concurrentiel majeur pour les travailleurs transfrontaliers, qui peuvent accéder à des postes variés et souvent mieux rémunérés. Les conditions de travail en Länder de Sarre et Rhénanie-Palatinat sont souvent attractives, avec une rémunération compétitive, un cadre réglementaire allemand axé sur la protection des travailleurs et des prestations sociales avantageuses.

Grâce à une infrastructure de transport bien développée, les déplacements quotidiens entre Sarreguemines et la Sarre sont aisés.

Postes Occupés par les Travailleurs Transfrontaliers de l'Arrondissement de Sarreguemines en Sarre et Rhénanie-Palatinat :

1. Secteur Industriel :

La Sarre et Pirmasens sont historiquement des régions industrielles, avec une forte présence de l'industrie automobile, de la métallurgie, du textile et de la mécanique.

- Les **ouvriers qualifiés**, tels que les soudeurs, mécaniciens et techniciens de production, trouvent de nombreuses opportunités.

- Les entreprises de haute technologie et les secteurs liés à l'industrie manufacturière, comme les technologies de production avancées et l'innovation, recrutent des **ingénieurs spécialisés**, notamment dans la conception, l'optimisation des processus, et le contrôle de qualité

2. Métiers de l'Artisanat et du BTP :

- Les métiers de l'**artisanat** sont bien représentés (**plombiers, électriciens, menuisiers ou mécaniciens**).

- Le secteur du bâtiment est dynamique, avec des besoins pour des **maçons, des peintres, des carreleurs, et d'autres spécialités**.

2. Secteur de la Santé et du Social :

- En raison du vieillissement de la population, la Sarre et Pirmasens présentent une forte demande pour des **professionnels de la santé (infirmiers, aides-soignants et auxiliaires médicaux, etc.)**.

3. Secteur des Services :

- Les travailleurs transfrontaliers occupent des postes dans le secteur du **commerce** et des services à la clientèle, y compris dans les grandes surfaces et les boutiques locales, où la maîtrise du bilinguisme est un atout.

- Les métiers de **cuisinier, serveur, barman ou gestionnaire d'établissement** sont également recherchés.

5. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

- Les **développeurs de logiciels, les experts en cybersécurité et les consultants en systèmes informatiques** sont recherchés. Les besoins en support technique, maintenance de réseaux et services informatiques sont également présents.

6. Secteur du Transport et de la Logistique

- Avec un important secteur de transport et de logistique en Sarre, **les chauffeurs de poids lourds, livreurs et autres métiers du transport** ainsi que les **logisticiens et Préparateurs de Commandes** sont très représentés parmi les frontaliers.

8. Postes Administratifs et Support :

- Dans les entreprises allemandes, les compétences administratives, associées à une connaissance des langues allemande et française sont appréciées dans des rôles de **soutien administratif, comptabilité, ou gestion**.

- Les spécificités transfrontalières :

La Sarre est réputée pour son système de formation duale, qui combine apprentissage théorique et formation en entreprise. L'Université de la Sarre à Sarrebruck propose de nombreuses formations, souvent en lien avec le bilinguisme, permettant aux étudiants français d'étudier dans un environnement multiculturel.

La proximité avec la Sarre et de Pirmasens favorise les échanges commerciaux, offrant des opportunités pour les entreprises locales de Sarreguemines de toucher un marché plus large.

Le tourisme transfrontalier, soutenu par des initiatives communes et un intérêt partagé pour la culture, est une opportunité économique majeure. Les commerces, les restaurants et les activités culturelles bénéficient de la fréquentation des touristes allemands et français.

La Sarre, Pirmasens et l'arrondissement de Sarreguemines bénéficient de fonds européens pour soutenir des projets de coopération transfrontalière. Ces initiatives touchent divers domaines (environnement, innovation, infrastructures) et renforcent le développement économique de la région.

La proximité avec la Sarrebrück offre un accès à des événements culturels diversifiés, des activités de loisirs et des rencontres interculturelles.

2.6. Perte du Bilinguisme et son Impact sur le territoire

L'arrondissement de Sarreguemines, en raison de sa proximité immédiate avec l'Allemagne a historiquement bénéficié d'une population bilingue ou maîtrisant l'allemand. Ce bilinguisme a longtemps été un atout majeur pour les travailleurs transfrontaliers, permettant des échanges culturels, économiques et professionnels fluides.

L'allemand est couramment enseigné et pratiqué dans les écoles, et son usage au quotidien facilite les relations professionnelles et sociales avec les régions allemandes voisines. L'offre d'apprentissage de l'allemand est importante sur le territoire :

Écoles Primaires Bilingues :

•ABC-M-Zweisprachigkeit : Depuis 1997, l'association ABC-M-Zweisprachigkeit gère deux écoles à Sarreguemines : l'école de la Blies et l'école Beausoleil. Ces établissements proposent un enseignement paritaire, avec 13 heures en français et 13 heures en allemand par semaine, de la maternelle au CM2. L'objectif est de promouvoir le bilinguisme dès le plus jeune âge, en intégrant également les dialectes régionaux tels que le francique et l'alsacien.

Collège

•Le Collège privé Sainte-Chrétienne de Sarreguemines offre une section internationale de la 6^e à la 3^e, accueillant des élèves allemands ou bilingues. Dans cette section, les élèves bénéficient de 9 heures d'allemand par semaine, incluant 2 heures d'histoire en allemand, 4 heures de littérature allemande et 3 heures d'allemand en groupe bilingue. De plus, dès la 6^e, une classe bi-langue permet l'apprentissage de l'anglais en plus de l'allemand.

Lycée

·Le Lycée Jean de Pange propose une section AbiBac, permettant aux élèves d'obtenir simultanément le Baccalauréat français et l'Abitur allemand. Ce cursus bilingue offre aux élèves une immersion approfondie dans les cultures française et allemande. L'obtention de l'AbiBac confère un accès direct aux universités des deux pays, élargissant les perspectives académiques et professionnelles des diplômés.

·Le Lycée polyvalent Louis Casimir Teysier de Bitche propose une section Européenne : en anglais ou en allemand, permettant de renforcer les compétences linguistiques et culturelles.

Enseignement Supérieur :

·Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de Lorraine – Campus de Sarreguemines forme des professeurs des écoles aptes à enseigner dans un contexte transfrontalier trilingue (français, allemand, platt¹⁵). Les étudiants y développent des compétences interculturelles et sont formés à enseigner des disciplines non linguistiques en allemand.

·Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Moselle-Est propose un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Management de la Logistique et des Transports avec un parcours bilingue franco-allemand. Les étudiants suivent une partie des cours en allemand, dispensés par des professeurs d'universités partenaires et des professionnels d'entreprises allemandes.

Avec le temps, on constate cependant un rapide affaiblissement du bilinguisme chez les jeunes. Bien que des efforts soient faits pour encourager l'apprentissage de l'allemand dans les écoles, il y a eu une baisse du nombre d'élèves choisissant l'allemand comme langue principale ou secondaire.

Dans de nombreux foyers, l'usage quotidien de l'allemand a diminué, réduisant ainsi les occasions de le pratiquer naturellement.

La perte du bilinguisme rend les demandeurs d'emploi de l'arrondissement de Sarreguemines moins compétitifs sur le marché du travail allemand. La plupart des

¹⁵ Le Platt est le terme couramment utilisé pour désigner les dialectes franciques parlés en Lorraine. Pour Sarreguemines et sa région, il s'agit du francique rhénan

employeurs allemands exigent un niveau de compétence minimum en allemand pour des postes même peu qualifiés.

Pour contrer cette perte, des initiatives locales, régionales ou transfrontalières visent à renforcer l'enseignement de l'allemand, notamment à travers des cours pour adultes, des formations professionnelles, et des programmes scolaires renforcés.

2.7. Handicaps de l'Économie

Malgré ses nombreux atouts, notre territoire doit faire face à des défis importants.

La paupérisation est un phénomène inquiétant dans certaines parties de l'arrondissement, affectant particulièrement les zones rurales et les populations vulnérables.

Certaines parties de l'économie locale sont encore fortement dépendantes de secteurs spécifiques. Par exemple, l'industrie automobile bien que robuste, représente une part significative de l'économie de notre arrondissement. Toute perturbation dans ce secteur pourrait avoir des répercussions importantes sur l'économie locale.

La décision de l'Union européenne d'interdire la vente de voitures neuves à moteur thermique à partir de 2035 a poussé les constructeurs à accélérer la transition vers l'électrique. Cette transformation a entraîné la suppression de nombreux postes liés à la production de moteurs thermiques. En France, jusqu'à 100 000 emplois seraient menacés dans l'industrie automobile d'ici 2035. L'impact de cette mesure risque d'avoir un impact à la fois sur l'emploi local et sur l'emploi frontalier.

Notre territoire cherche à diversifier son économie en attirant des entreprises des secteurs des énergies renouvelables (HoloSolis), ces créations d'emploi risquent de compenser les pertes d'emplois dans l'industrie automobile.

La majorité des investisseurs et donneurs d'ordre du territoire se trouvent à l'étranger (capitaux allemands notamment). Cependant, les difficultés économiques en Sarre ont conduit à une diminution des offres d'emploi, affectant directement les travailleurs transfrontaliers.

La Sarre comme l'Allemagne sont au bord de la récession. L'industrie automobile sarroise représente encore, avec cinq sites de production majeurs, les 2/3 des emplois industriels de la région.

Les suppressions de poste en Sarre pourraient affecter plusieurs milliers de frontaliers : l'équipementier automobile ZF Friedrichshafen prévoit de se séparer de deux tiers de ses effectifs d'ici 2030. Son usine, proche de Hambach, occupe 2.500 frontaliers, venus de Lorraine et d'Alsace. Le constructeur automobile Ford, qui produit son modèle Focus à Sarrelouis (3.750 salariés), va cesser lui aussi son activité en 2025. L'entreprise Michelin a annoncé la fermeture progressive d'ici 2025 de la partie fabrication de pneus neufs pour poids lourds et produits semi-finis à Hombourg en Sarre. Près de 600 frontaliers sont concernés par ce plan de licenciement.

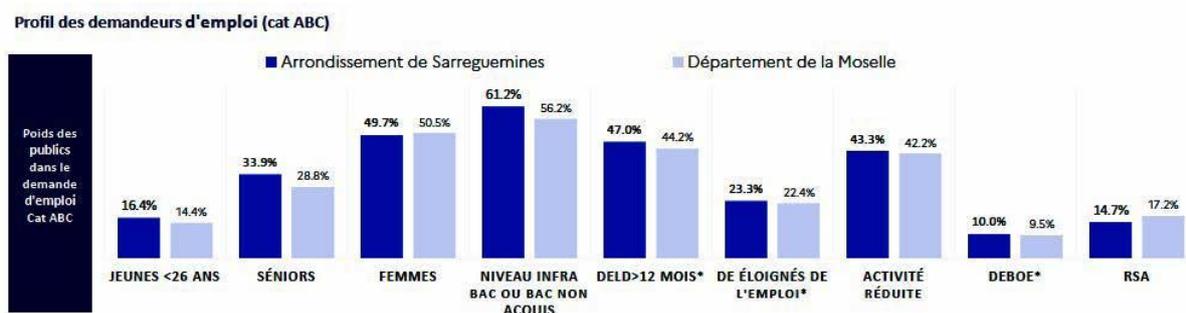
La Mission Locale doit anticiper les évolutions du marché du travail pour adapter ses actions et préparer les jeunes aux métiers de demain.

- Travailler la mobilité des jeunes.
- Préparation des jeunes aux Nouvelles Compétences et aux évolutions du marché, les jeunes peuvent acquérir des compétences pertinentes et recherchées (métiers porteurs).
- Une anticipation efficace permet de rendre les jeunes plus adaptables face aux changements du marché du travail.
- Mettre en place une veille continue sur les évolutions technologiques et économiques pour adapter les programmes de formation.
- Développer des partenariats avec des acteurs innovants pour intégrer de nouvelles compétences et technologies dans les formations.
- Promouvoir la formation continue pour permettre aux jeunes de s'adapter aux évolutions du marché du travail.
- Développer les compétences transversales, telles que la communication, le travail en équipe et la gestion de projet, qui sont essentielles pour l'employabilité des jeunes en les rendant plus polyvalents.
- Proposer des actions favorisant le Développement Personnel qui contribue également l'autonomie des jeunes.
- Encourager les jeunes à participer à des projets collectifs pour mettre en pratique et renforcer leurs compétences transversales.
- Valoriser le bilinguisme et encourager les jeunes au service civique international.

3. Marché du Travail

Le territoire de l'arrondissement de Sarreguemines présente un tissu économique dynamique mais fragile, marqué par une diversité sectorielle et une dépendance significative aux capitaux étrangers.

3.1. Caractéristiques du Marché du Travail ¹⁶



Le taux de chômage est l'un des plus bas de Moselle avec 6,7 % DEFM au 2ème trimestre 2024 mais les jeunes de moins de 26 ans représentent 16,4 % de la DEFM, ils constituent la seule catégorie en augmentation dans les inscriptions à France Travail.

Le taux de chômage des jeunes de notre territoire est de 2 points plus élevé que la moyenne du département (14,4%)

Le marché du travail est très spécialisé, ce qui pose des difficultés pour les jeunes peu qualifiés.

La diversité économique offre diverses opportunités d'emploi, bien que souvent précaires et peu rémunérées pour les jeunes peu qualifiés.

	Évolutions trimestrielles							
	T4 2023				T1 2024			
	Intérimaires		Équivalent emplois à temps plein		Intérimaires		Équivalent emplois à temps plein	
	DI T1 2024	DI T2 2024	DI T1 2024	DI T2 2024	DI T1 2024	DI T2 2024	DI T1 2024	DI T2 2024
Industrie	-2,8	-2,8	-1,4	-1,6	-0,2	-0,4	-1,7	-1,8
Construction	0,1	-0,1	0,8	0,7	-2,8	-3,2	-1,8	-2,7
Tertiaire	-1,2	-1,2	-1,2	-1,0	1,1	0,5	-0,8	-0,8
Ensemble des secteurs	-1,6	-1,6	-0,9	-0,9	-0,1	-0,5	-1,3	-1,5

Notre territoire est confronté à une diminution des embauches, particulièrement dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Cette tendance s'inscrit dans un contexte régional plus large observé dans le Grand Est :

- L'emploi salarié dans la construction a connu une baisse de 0,6 % au premier trimestre 2024, correspondant à la perte de 750 emplois. Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des coûts des matières premières et des taux d'intérêt, qui freinent les investissements dans le secteur immobilier.

- L'emploi industriel a également diminué de 0,2 % dans la région au même trimestre. Cette baisse, bien que moins prononcée que dans la construction, reflète des défis tels que la concurrence internationale, l'automatisation croissante et les fluctuations de la demande.

3.2. Spécialisation et Qualifications

Répartition des salariés par secteur d'activité ¹⁷



Le marché du travail requiert des compétences techniques et spécifiques, laissant peu de place aux travailleurs peu qualifiés.

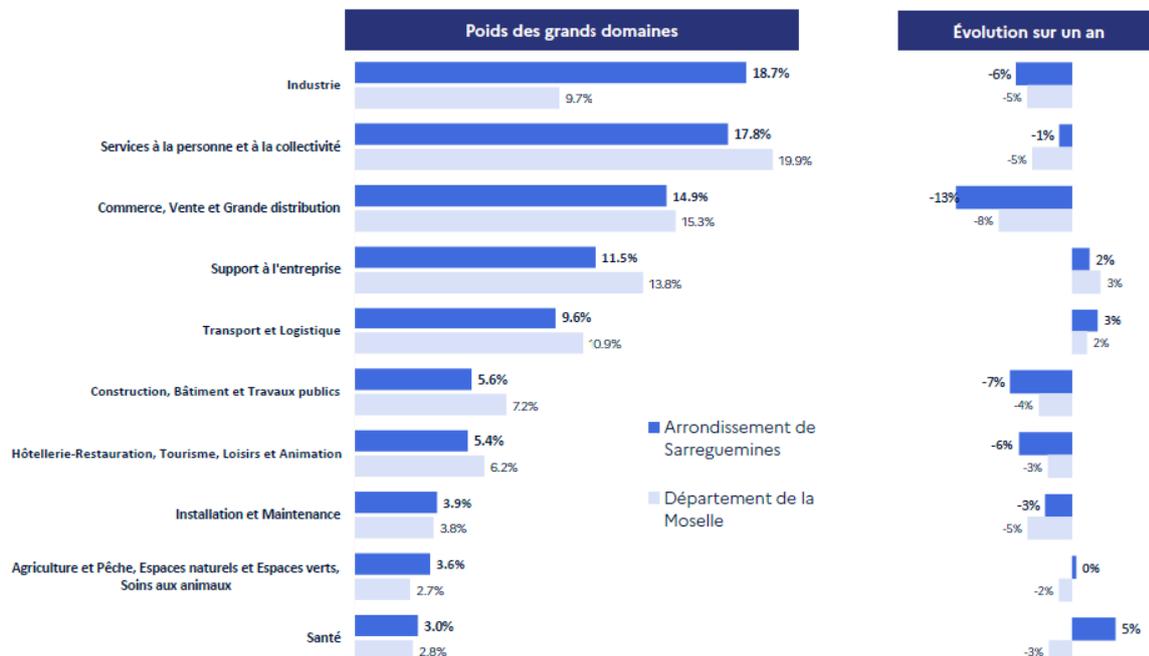
TABLEAU 1 | Embauches par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
		T1 2024	T2 2024	T2 2024
Ensemble	6 317,0	0,2	-1,5	-0,6
Moins de 10 salariés	1 799,1	0,8	-1,9	0,0
De 10 à 49 salariés	1 815,2	0,1	-1,4	-1,8
50 salariés ou plus	2 702,8	-0,2	-1,3	-0,2
Industrie	212,0	-2,5	-0,9	-5,5
Construction	1 47,7	-4,8	-1,8	-9,0
Tertiaire	5 957,3	0,4	-1,5	-0,2
dont:				
commerce	554,9	-2,1	-0,8	-5,4
hébergement-restauration	849,5	1,5	-6,7	-3,8
information-communication	486,1	-0,1	-3,0	-5,4
services aux entreprises	1 177,3	-0,6	-2,6	-3,1
tertiaire non marchand	1 627,6	2,1	1,2	5,5
services aux ménages	1 007,0	-0,2	-0,9	2,7
CDD	5 268,6	0,8	-1,7	0,4
CDI	1 048,4	-2,7	-0,5	-5,5
Missions d'intérim	5 105,6	-1,7	0,1	-1,9

3.3. Secteurs en Tension et Problématiques de Recrutement

Principales familles de métiers recherchées par les demandeurs d'emploi (cat ABC)



Plusieurs secteurs sont en tension dans l'arrondissement de Sarreguemines, notamment l'industrie, le BTP, l'aide à la personne, et la restauration, qui peinent à recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

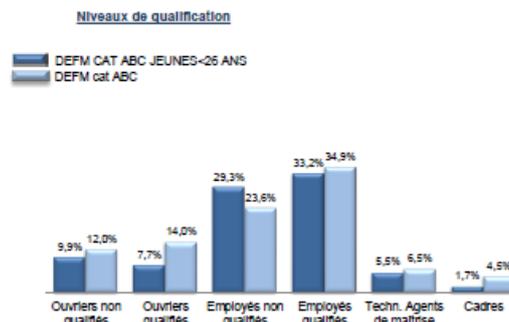
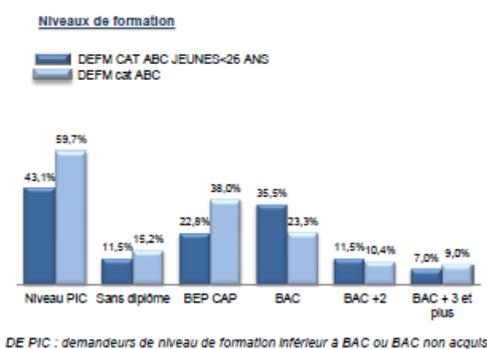
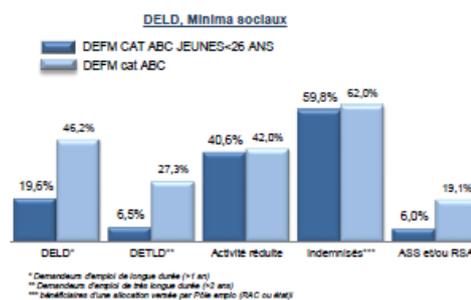
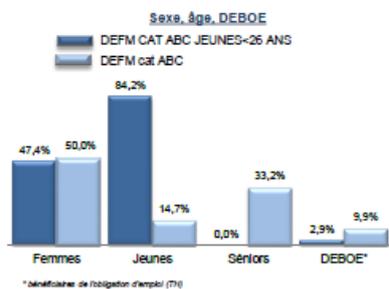
Ces secteurs offrent des opportunités d'emploi pour les jeunes peu qualifiés, mais nécessitent souvent des compétences spécifiques.

Ces jeunes manquent souvent de compétences techniques et psychosociales nécessaires pour ces postes, rendant difficile leur insertion dans ces secteurs.

3.4. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à France Travail

Les jeunes de moins de 26 ans représentent 17,4% de l'ensemble de la DEFM cat ABC. La spécialisation sectorielle crée des barrières pour les jeunes peu qualifiés, exacerbant les défis de l'insertion professionnelle.

Les jeunes peu qualifiés ont souvent des opportunités limitées de mobilité professionnelle.



Les institutions éducatives doivent s'adapter pour fournir des compétences pertinentes.

4. Éducation et Formation

Les jeunes de notre territoire sont moins qualifiés que dans le reste du département de la Moselle : sans qualification ils rencontrent des obstacles spécifiques dans leur quête d'emploi. Ces difficultés, souvent interconnectées, englobent :

- Les zones rurales offrent moins de postes, surtout pour les non-qualifiés, restreignant les possibilités professionnelles.
- L'absence ou l'inadéquation des transports en commun complique l'accès aux lieux de travail ou de formation, freinant l'insertion professionnelle.
- L'accès aux réseaux professionnels et aux services d'accompagnement à l'emploi, sont indispensables pour ne pas limiter les opportunités de formation et de développement de compétences. C'est la raison pour laquelle Le maillage du territoire par la Mission Locale est important. Elle assure une antenne à Bitche et 4 permanences délocalisées hebdomadaires (Rohrbach les Bitche, Lemberg, Puttelage aux Lacs, Sarralbe) et une mensuelle à la Maison d'arrêt de Sarreguemines.
- Les offres de formation sur notre territoire sont limitées, rendant difficile pour les jeunes ruraux d'acquérir de nouvelles compétences ou qualifications.
- Certains employeurs ont des réticences à embaucher des jeunes sans qualification, surtout s'ils viennent de zones rurales et qu'ils ne possèdent pas le permis de conduire et un véhicule, en raison de stéréotypes ou de préoccupations liées à la mobilité.

Le décrochage scolaire est en forte augmentation dans le public accueilli à la Mission Locale (368 jeunes). Il s'agit d'un phénomène complexe. Depuis la pandémie de COVID-19, plusieurs éléments ont contribué à son augmentation importante sur notre territoire :

1. Les confinements ont entraîné la fermeture prolongée des établissements scolaires, obligeant les élèves à suivre des cours en ligne. Cette transition a été particulièrement difficile pour ceux n'ayant pas accès aux outils numériques ou à une connexion Internet fiable, accentuant les inégalités d'apprentissage.
2. L'absence de contact direct avec les enseignants et les camarades a affecté la motivation et le bien-être des jeunes.
3. La crise sanitaire a exacerbé les problèmes financiers de nombreuses familles, poussant certains jeunes à abandonner leurs études pour soutenir économiquement leur foyer.

4. L'anxiété, la dépression et d'autres troubles psychologiques ont augmenté chez les jeunes durant la pandémie, impactant leur capacité à suivre les cours et à rester engagés dans leur parcours scolaire.

5. Certains élèves n'ont pas bénéficié d'un encadrement suffisant à domicile, rendant l'apprentissage à distance moins efficace et augmentant le risque de décrochage.

L'obligation de formation jusqu'à 18 ans vise à garantir que chaque jeune soit engagé dans un parcours éducatif ou professionnel jusqu'à sa majorité.

4.1. L'offre de Formation

L'offre de **formation initiale** dans le bassin de Sarreguemines est structurée autour de plusieurs établissements de l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que de centres de formation professionnelle.

4.2. Établissements de Formation Initiale

1. Lycées généraux, technologiques et professionnels :

- Lycée Jean de Pange à Sarreguemines :

o voies post-bac proposées

- Brevet de technicien supérieur
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client
- BTS Commerce international

- Lycée des métiers transfrontalier des services aux entreprises Henri Nominé à Sarreguemines :

o Filières professionnelles

- Classe de Seconde professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
- Classe de Seconde professionnelle métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées
- Classe de Seconde professionnelle métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

o Voies post-bac proposées

- Brevet de technicien supérieur
- BTS conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS maintenance des systèmes option A systèmes de production

- **Lycée professionnel Simon Lazard à Sarreguemines**
 - **Filières professionnelles**
 - Baccalauréat professionnel
 - Bac pro boulanger-pâtissier
 - Bac pro organisation de transport de marchandises
 - Bac pro accompagnement, soins et services à la personne
 - Bac pro logistique
 - Bac pro cuisine
 - Bac pro commercialisation et services en restauration
 - Bac pro métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
 - **Certificat d'aptitude professionnelle**
 - CAP agent accompagnant au grand âge
 - **Classe de 2de professionnelle**
 - Classe de Seconde professionnelle métiers de l'alimentation
 - Classe de Seconde professionnelle métiers de l'hôtellerie-restauration
 - Classe de Seconde professionnelle métiers de la relation client
 - Classe de Seconde professionnelle métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
 - **Voies d'apprentissage**
 - Mention complémentaire
 - MC Pâtisserie glacerie chocolaterie confiserie spécialisées
 - **Autres formations proposées au sein de l'établissement**
 - Mention complémentaire (futur CS)
 - MC (futur CS) pâtisserie de boutique
 - Diplôme d'État Aide-Soignant (ouverture prévue en septembre 2024)
- **Le Lycée polyvalent Louis Casimir Teyssier à Bitche**
 - **Voie Technologique :**
 - Baccalauréat Technologique STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) : avec l'enseignement spécifique en Gestion et Finance.
 - **Voie Professionnelle :**
 - Baccalauréat Professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités
 - Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
 - Classe de Seconde Professionnelle Métiers des Transitions Numérique et Énergétique
 - Classe de Seconde Professionnelle Métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique
 - **Dispositif Spécifique :**
 - Classe de 3^e Prépa-Métiers : destinée aux élèves souhaitant se réorienter vers la voie professionnelle.

2. Centres de formation des apprentis (CFA)

- L'UFA Michel Roth à Sarreguemines

- CAP Cuisine,
- CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente
- BP Arts de la Cuisine

- L'antenne BTP de Sarreguemines,

- Peintre / Applicateur de revêtement
- Plâtrier / Plaquiste
- Carreleur / Mosaïste

- Enseignement supérieur :

- **L'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)** de Sarreguemines offre une formation dans le domaine du sanitaire et social, un secteur fortement demandé dans la région. Ce parcours est destiné aux bacheliers intéressés par les carrières médicales et paramédicales.
- **L'Antenne de l'université de Lorraine Sarreguemines**
 1. **L'UFR Droit, Économie et Administration**
 1. Licence en droit sur le site de Sarreguemines
 2. **L'IUT¹⁸ de Sarreguemines :**
 1. BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
 2. BUT Génie Biologique (GB)
 3. BUT Informatique
 4. **Licences Professionnelles :**
 1. Licence Professionnelle Métiers de la Comptabilité
 2. Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : Conception, Développement et Test de Logiciels.



4.3. Formation continue et Apprentissage

- Le **GRETA-CFA Lorraine Est** est le seul organisme de formation continue présent dans la zone d'emploi. Il propose des formations en alternance du CAP au BTS, couvrant des secteurs comme le sanitaire et social, l'industrie, et le BTP.
- **Antenne de l'École de la Deuxième Chance (E2C)** (12 places) à Sarreguemines fait partie du réseau national des Écoles de la Deuxième Chance en France. Elle s'est implantée sur le territoire de Sarreguemines en 2024.

4.4. Programmation de formation du Conseil Régional et Formation France travail

En raison du peu d'organismes de formation disposant de locaux sur notre secteur l'offre de formation est limitée et ne répond pas toujours aux besoins spécifiques du marché du travail local, en particulier pour les jeunes peu qualifiés et peu mobiles. Par conséquent, une offre de formation limitée réduit les opportunités de développement des compétences et de l'employabilité pour les jeunes.

La Mission Locale a développé des partenariats avec la Région Grand Est, France Travail et les centres de formation existants pour initier des programmes de formation sur mesure adaptés aux besoins locaux (exemple d'action territoriale : « Le Théâtre de l'Emploi » financée par la Région Grand Est, France Travail, le CMSEA et la Politique de la Ville).

Pour permettre aux jeunes de développer des compétences transverses la Mission Locale met en œuvre un certain nombre d'ateliers (orientation, Regard sur les Métiers, Image de soi, etc. et mets en place des modules de formation courte et pratique pour les jeunes peu qualifiés, focalisés sur les compétences directement applicables aux secteurs en tension (exemple : Habilitations Electriques, etc.).

5. Portrait de la Mission Locale et de son public

5.1 Portrait de la Mission Locale

- Portrait de la Mission Locale

Présentation

Structure juridique : Association Loi 1908

Date de création : 1^{er} octobre 1992

Siège de la Mission Locale

26 rue de la Grande Armée

57200 SARREGUEMINES

7 permanences

83 communes couvertes



La Mission Locale exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Elle assure le pilotage des projets d'insertion des jeunes ainsi qu'une veille sur ces questions dans le cadre de son rôle d'observatoire et d'analyse du territoire.

Composition du conseil d'administration

La Mission Locale est administrée par un Conseil d'Administration de 24 membres répartis en 4 collèges :

Collège des Elus : 12 membres

Collège des Administrations et Organismes Publics : 6 membres

Collège des Partenaires Socio-Economiques : 4 membres

Collège des Associations et des Organismes de Formation : 2 membres

Le Président et les membres du bureau



Roland
ROTH
Président



Evelyne
FIRTION
Vice-
Présidente



Sonya
FRAIBOEUF
Trésorière



Nicolas
GRY
Trésorier-
Adjoint



Chaben
GUETTAF
Secrétaire



Sandra
BECKERICH
Secrétaire-
adjointe



Jacqueline
GLAD
Assesseur

L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE



VICENCIO BECK Paula
Directrice



MOUROT Bernard
Chargé Entreprise



MUNSTER Christophe
Assistant Informatique



RUEFF Désirée
Assistante Informatique



AL MERIOUH Bilal
Conseiller Numérique



BORN Aurélie
Conseillère



CORDARY Aurélie
Conseillère



GAMMELLA Morgane
Conseillère



HECKEL Carole
Conseillère



IPSEIZ Laura
Conseillère



KELBIT Ourida
Conseillère



KIEFFER Vanessa
Conseillère



KOENIG Aline
Conseillère



KLOCK Aurélie
Conseillère



LAFUENTE Laurence
Conseillère



OLLA Marine
Conseillère



PANAROTTO Laetitia
Conseillère



WEISER Aurélie
Conseillère



SALOMON Edwige
Conseillère



MULLER Corinne
Assistante Administrative



PANAROTTO Magali
Entretien des locaux

Permanence de Lemberg :

Mairie de Lemberg –

Tous les jeudis de 8h30 à 11h30



Permanence de Rohrbach les Bitche :

Mairie de Rohrbach les Bitche

Tous les mardis de 8h30 à 12h00



Permanence de Bitche :

Hôtel d'Entreprises de Bitche

Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 12 ; 13h à 16h



Permanence de Sarralbe :

Mairie de Sarralbe

Tous les vendredis de 14h00 à 16h30



Permanence de Puttelange :

Mairie de Puttelange aux Lacs

Tous les jeudis de 8h30 à 12h00



Permanence en Maison d'Arrêt :

Maison d'Arrêt de Sarreguemines

un mercredi par mois de 9h00 à 11h00

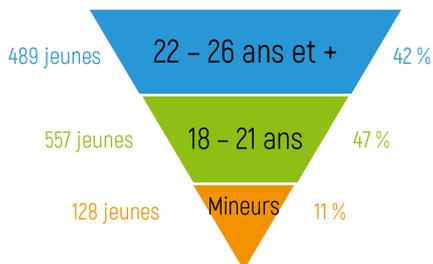


Profil des jeunes accompagnés

1174

jeunes accompagnés

RÉPARTITION PAR ÂGE



Répartition par genre



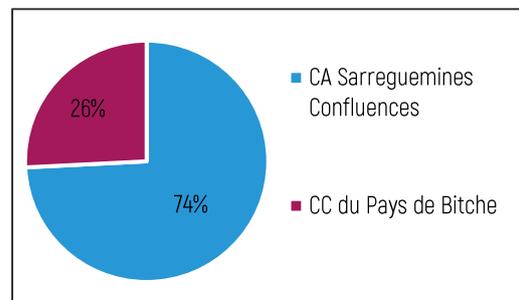
4.25 %

public RSA

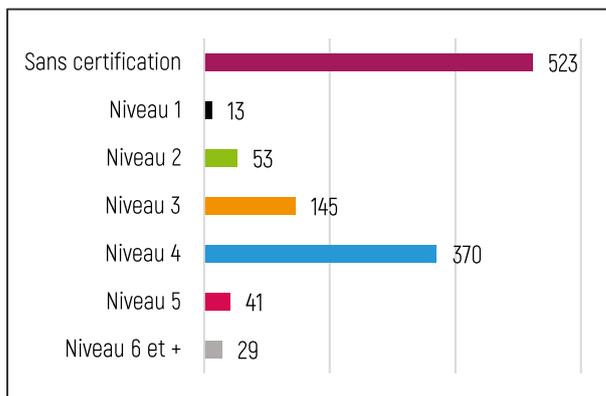
4.60 %

en situation de handicap RQTH

LIEU DE RESIDENCE



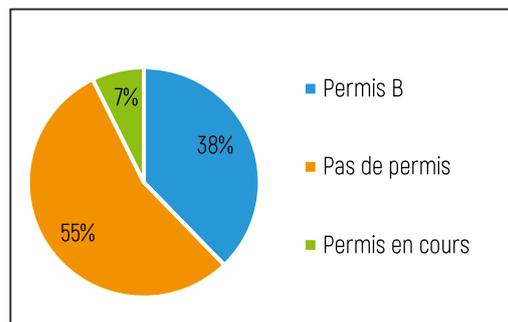
RÉPARTITION PAR NIVEAU DE



* nouvelle nomenclature

Niveau 1	CFG
Niveau 2	DNB
Niveau 3	CAP / BEP
Niveau 4	Bac
Niveau 5	Bac +2
Niveau 6	Licence
Niveau 7	Master
Niveau 8	Doctorat

MOBILITE



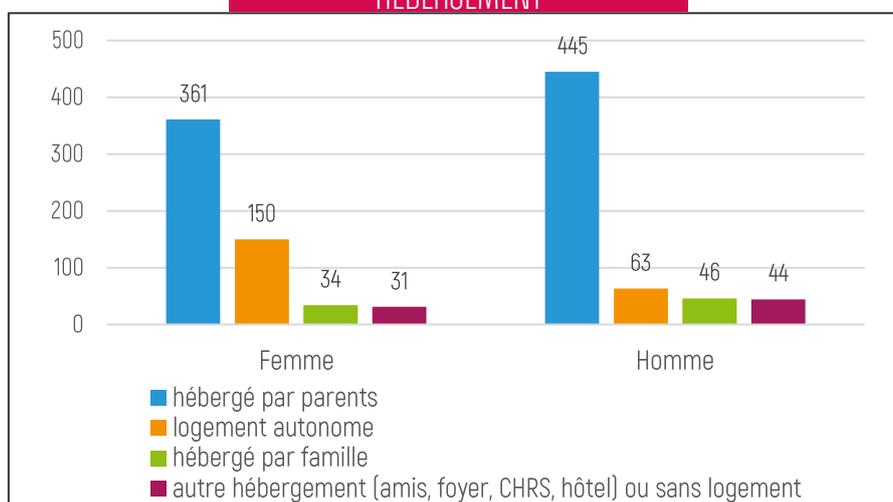
34 % de jeunes ont une voiture

53 % des jeunes se déclarent être peu mobiles

50 % de jeunes n'ont aucune certification.

On constate que les hommes sont moins qualifiés que les jeunes femmes.

HEBERGEMENT



5.2. Analyse des p 6,38 % des jeunes ont un hébergement précaire

Comparatif du public Mission Locale sur 3 années :

	2021	2022	2023
Jeunes en contact	2694	2510	2283
Jeunes accompagnés	1336	1245	1174
Jeunes en 1er accueil	433	346	450

Typologie du public accompagné sur 2021, 2022 et 2023

Sexe / Année	2021	2022	2023
Femmes	51%	48%	51%
Hommes	49%	52%	49%
Total	100%	100%	100%

Age / Année	2021	2022	2023
16 - 17 ans	96	112	128
18 - 21 ans	646	575	557
22 - 26 ans	594	558	489
Total	1336	1245	1174

Certification / Année	2021	2022	2023
Niveau III et +	104	83	70
Niveau IV	493	426	370
Niveau V	196	169	145
Niveau V bis	36	54	53
Niveau VI	12	12	13
Sans certification	495	501	523
Total	1336	1245	1174

Problématiques spécifiques : mobilité, logement, santé, accès aux droits.

- Les données chiffrées confirment une **forte augmentation des mineurs**, ils représentent actuellement 26,3 % des nouveaux inscrits. Ce chiffre confirme que la déscolarisation de jeunes suites aux vagues Covid se poursuit malgré l'amélioration de la situation sanitaire. L'obligation de formation permet aux jeunes d'être orientés plus rapidement vers la Mission Locale. Des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être leur font défaut. Un travail d'élaboration autour du projet professionnel est indispensable avant d'aborder la question de l'emploi.

- **Un niveau de qualification plus faible** : la baisse importante du chômage a davantage profité aux jeunes les plus qualifiés et les plus mobiles.

- **L'échec scolaire un frein majeur à l'insertion professionnelle** : les conseillers ont également repéré une fragilisation des savoirs de base des jeunes, souvent liée à une scolarité difficile, accumulant des lacunes tant à l'oral qu'à l'écrit. De manière évidente, ce point constitue un frein à l'insertion professionnelle des jeunes, que ce soit en matière de recherche d'emploi ou d'accès à la formation, et peut trouver une explication complémentaire dans la multiplication des problématiques sociales et / ou familiales.

- **La mobilité** : la dynamique de l'emploi a profité également aux jeunes les plus mobiles. Le nombre de jeunes en possession du permis de conduire a fortement diminué parmi les jeunes accompagnés (-15 %).

- **L'inclusion numérique** : La Mission Locale constate la difficulté des jeunes à savoir utiliser le numérique à des fins professionnelles ou administratives. C'est la raison pour laquelle, nous avons recruté un conseiller numérique.

Notre territoire comprend toujours des zones blanches en termes de couverture numérique.

- **L'accès au logement autonome de plus en plus contraint**

Sur l'hébergement, nous constatons que le logement principal des jeunes reste le domicile des parents. Les problèmes de mésententes familiales et de conflits familiaux sont fréquents.

- **Des jeunes en demande de formation, d'emploi, d'élaboration d'un projet professionnel :**

Malgré la dynamique de la reprise économique, certains jeunes en difficulté ne sont pas en mesure de retrouver un emploi seul et restent durablement éloignés de l'emploi.

Les jeunes peu diplômés dans le secteur rural et les jeunes issus des QPV sont plus durablement marqués par le chômage.

De nombreux facteurs expliquent les écarts de chômage. Leur réseau social moins étendu, une mobilité moindre (le fait d'avoir son permis et une voiture par exemple) joue aussi. Pour les jeunes résidant en QPV, même si ce n'est pas le facteur principal, le fait de donner une adresse dans un quartier d'habitat social peut influencer certains employeurs.

- **Des situations de subsistance de plus en plus précaires :** de nombreux jeunes sont dans des situations de grande vulnérabilité. Ces jeunes ont des difficultés à se projeter au-delà du court terme.

- La question des **savoir être et de l'intégration des codes de l'entreprise** est essentielle.

5.2. Synthèse de L'offre de service de la Mission Locale :

Les jeunes accueillis à la Mission Locale ont souvent un faible niveau de qualification ou des formations inadaptées au marché du travail. Ils rencontrent plusieurs difficultés pour trouver un emploi. Ces obstacles peuvent être d'ordre économique, social, éducatif ou lié au marché du travail :

- Les entreprises recherchent de plus en plus des candidats ayant des qualifications techniques ou des compétences spécifiques que les jeunes peu qualifiés ne possèdent pas.

- Certains emplois traditionnellement accessibles aux moins qualifiés (comme les emplois manuels ou administratifs simples) disparaissent à cause de l'automatisation et de la technologie.

- Les jeunes peu qualifiés se retrouvent souvent confinés dans des emplois précaires, temporaires ou à temps partiel, avec peu de perspectives d'évolution.

- Ils sont aussi plus exposés aux licenciements en raison de la nature instable de ces postes.

- Préjugés des employeurs : Certains employeurs peuvent associer le faible niveau de qualification à un manque de sérieux, de motivation ou d'efficacité.

- Les jeunes issus de milieux modestes ou défavorisés font face à des discriminations supplémentaires dans certains secteurs.
- L'absence d'expérience est un cercle vicieux : sans emploi, il est difficile d'acquérir l'expérience demandée pour être embauché.
- Les jeunes peu qualifiés ont rarement accès à des stages ou à des alternances, qui sont souvent réservés aux personnes en formation diplômante.
- Dans les zones rurales, les opportunités d'emploi peuvent être géographiquement éloignées.
- Le manque de ressources financières empêche parfois d'investir dans un permis de conduire ou un véhicule.
- Ils peuvent aussi manquer de soutien familial ou social pour les guider dans leurs démarches.
- Les échecs répétés dans la recherche d'emploi peuvent entraîner une baisse de moral et un manque de motivation.
- Cela peut parfois conduire au décrochage social, voire à l'exclusion du marché du travail.

C'est la raison pour laquelle la Mission Locale propose un accompagnement individualisé et global afin de proposer un soutien renforcé. Il s'agit également de mettre en avant des "soft skills". Il est, en effet nécessaire de valoriser des compétences comme la motivation, l'adaptabilité ou la communication, souvent présentes chez ces jeunes.

5.3. Accompagnement renforcé :

Accompagner les jeunes en difficulté est essentiel pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, pour réduire le chômage et contribuer à leur autonomie financière. Il permet également de compenser les inégalités sociales et éducatives, garantissant à chaque jeune la possibilité de réussir. L'accompagnement de la Mission Locale aide également les jeunes à renforcer leur confiance en eux, et à développer leurs compétences et à construire un projet de vie cohérent.

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) et le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** sont deux dispositifs destinés à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Bien qu'ils partagent des objectifs similaires, ils présentent des différences notables en termes de public cible, d'intensité d'accompagnement et de modalités.

5.3.1. Public cible :

- **PACEA** : S'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus, prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.
- **CEJ** : Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (jusqu'à 29 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés) qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

5.3.2. Durée et intensité de l'accompagnement :

- **PACEA** : Propose un accompagnement modulable et adaptable selon les besoins du jeune, avec une durée maximale de 24 mois consécutifs.
- **CEJ** : Offre un accompagnement intensif et personnalisé pouvant durer de 6 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 18 mois pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Le parcours comprend des activités variées (ateliers, formations, immersions en entreprise) représentant entre 15 et 20 heures par semaine.

5.3.3. Allocation financière :

- **PACEA** : Une allocation peut être accordée en fonction de la situation et des besoins du jeune, avec un montant mensuel maximum de 552,29 €, plafonné à six fois ce montant sur 12 mois.
- **CEJ** : Prévoit le versement d'une allocation pouvant aller jusqu'à 552,29 € par mois, en fonction de l'âge, des ressources du bénéficiaire ou de son foyer, et conditionnée au respect des engagements du contrat.

5.3.4. Modalités d'accompagnement :

- **PACEA** : Comprend des phases d'accompagnement successives, définies avec le jeune, pouvant inclure des périodes de formation, des mises en situation professionnelle, un appui à la recherche d'emploi ou des démarches d'accès aux droits.
- **CEJ** : Propose un parcours intensif et personnalisé avec des activités individuelles, collectives et en autonomie encadrée, telles que des immersions professionnelles, des formations, des missions d'utilité sociale ou des périodes d'emploi aidé.

Le PACEA offre un accompagnement modulable et adaptable sur une durée plus longue, tandis que le CEJ propose un accompagnement plus intensif et structuré sur une période plus courte, avec des engagements réciproques plus exigeants. Le choix entre ces dispositifs dépend des besoins spécifiques et de la situation de chaque jeune.

Les accompagnements de la Mission Locale ont également pour vocation de travailler les soft skill notamment la communication, le travail en équipe, la gestion du temps, et la résolution de problèmes, l'adaptation à divers environnements de travail.

5.4. Emploi :

Les jeunes rencontrent plusieurs obstacles sur le marché du travail

- Les postes accessibles aux jeunes sans qualification sont souvent en nombre limité et concentrés dans des secteurs spécifiques.
- Ces emplois sont convoités par de nombreux candidats, augmentant la compétition pour chaque poste disponible.
- Les jeunes peu qualifiés sont fréquemment embauchés sous des contrats à durée déterminée ou en intérim, offrant peu de sécurité.
- Les postes occupés sont souvent moins bien rémunérés, limitant l'autonomie financière des jeunes.
- L'absence de contacts professionnels limite l'accès à des informations sur les offres d'emploi.
- Sans expérience, il est difficile de trouver un emploi, et sans emploi, il est impossible d'acquérir de l'expérience.

La Mission Locale dispose d'une équipe entreprise composée de 5 conseillers :

- 2 conseillères entreprise
- 2 conseillères apprentissage
- 1 chargé de mission Entreprise

Soit 2,5 ETP

Les conseillers entreprise de la Mission Locale jouent un rôle clé dans la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes. Ils sont le lien entre la Mission Locale, les entreprises locales et les jeunes en recherche d'emploi ou de formation, en identifiant les besoins des employeurs et en proposant des candidats adaptés.

Leurs missions sont les suivantes :

- Établir et entretenir des relations avec les entreprises du territoire pour identifier leurs besoins en recrutement et promouvoir les services de la Mission Locale.
- Orienter et préparer les jeunes aux opportunités professionnelles identifiées, en les aidant à adapter leurs candidatures et en les préparant aux entretiens.
- Assurer le lien entre les jeunes et les employeurs, organiser des rencontres, des forums ou des sessions de recrutement.
- Suivre l'intégration des jeunes en entreprise et intervenir en cas de difficultés pour favoriser le maintien dans l'emploi.

5.4.1. L'offre de service emploi :

- Accompagnements renforcés PACEA et CEJ
 - Ateliers recherche d'emploi
 - Atelier CV
 - Atelier Lettre de Motivation
 - Atelier Simulation d'Entretien
 - Atelier Préparation au Recrutement
 - Atelier Apprentissage
 - Atelier Droit du travail
 - Atelier Fiche de paie
 - Petits déjeuners Entreprises
 - Visites d'entreprises et de CFA
 - Ateliers de création d'entreprise
 - PMSMP
 - « Charte Entreprise » : partenariat avec 22 entreprises et 2 fédérations citoyennes qui s'engagent en faveur des jeunes du territoire
 - Organisation d'évènements autour de l'emploi : « Tous à Table »
 - Ateliers de Compétences Transversales
 - Parrainage
 - Job Dating Intérim (tous les 2 mois à la Mission Locale)
 - Mini Forums alternance (tous les 2 mois à la Mission Locale)
 - Participation à des forums emploi
 - Prescription de contrats aidés : PEC, emplois Francs, etc.
 - Prescription et suivi des chantiers d'insertion
 - Groupe de pilotage HoloSolis Recrutement
 - Création d'entreprise
- **888 jeunes accompagnés en 2023 en PACEA**
 - **487 jeunes accompagnés en 2023 en CEJ**

5.4.1. Partenaires mobilisés :

- Entreprises et fédérations professionnelles
- France Travail
- Agences d'intérim
- Réseau de parrainage de la Mission Locale (23 parrains et marraines)
- Espace entreprise
- CFA
- Développeurs économiques
- Chambres consulaires
- Collectivités territoriales
- Armées, Police

5.4.3. Résultats :

544
Jeunes concernés

1420
Contrats de travail

295
Entreprises partenaires

Orientation-Formation :

L'absence de qualifications formelles rend difficile l'accès à des postes nécessitant des compétences techniques ou spécialisées. Les jeunes ont souvent une faible connaissance des dispositifs de formation et/ou la complexité administrative pour accéder à ces dispositifs peut être décourageantes.

La Mission Locale dispose de 4 conseillers en orientation-formation pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel et à acquérir les compétences nécessaires à leur insertion sur le marché du travail.

Soit 2 ETP.

Leurs activités sont les suivantes :

- Ateliers d'orientation (ateliers interactifs utilisant des outils innovants tels que la réalité virtuelle, des vidéos immersives et des applications spécifiques, pour une découverte dynamique des métiers : Pass Avenir, Casques de réalité virtuelle)
- Ateliers de préparation aux enquêtes métiers et à la recherche de stages (PMSMP)
- Information sur les formations (présentation des différentes filières de formation, des modalités d'accès et des débouchés professionnels associés.)
- Sensibilisation aux métiers en tension (Enquête métiers, visites de CFA et organismes de formation, petits déjeuners avec des chefs d'entreprise)
- Sensibilisation aux Métiers Verts
- Conseils en évolution professionnelle
- Ateliers Connaissance du bassin d'emploi (présentation des entreprises du territoire et des besoins en recrutement des entreprises animés par les développeurs économiques du territoire)
- Formations Techniques Spécifiques (BAFA, Habilitations électriques, SST, etc.)
- Communication sur l'offre de formation
- Mise en place d'actions territoriales et développement de formations adaptées : la Mission Locale est force de proposition et mobilise le partenariat sur la mise en place d'actions de remédiation expérimentales
- Ateliers de remobilisation (coaching)
- Recherche de financements
- Préparation aux concours et examens via le parrainage
- Groupe de pilotage HoloSolis Formation

Partenaires mobilisés :

France Travail

Dispositifs de la seconde chance : E2C, SMV, EPIDE

Organismes de formation

Entreprises

Développeurs économiques

*Maisons de Région Metz et Saverne/Haguenau
(pour l'EPCI du pays de Bitche)*

Département : Fonds d'aide aux jeunes

Etablissements scolaires

CIO

Résultats :

153

Jeunes entrés en formation

184

Entrées en formation

5.5. Obligation de Formation

Pour remédier au décrochage scolaire, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans a été instaurée. Cette mesure vise à garantir que chaque jeune soit engagé dans un parcours éducatif ou professionnel jusqu'à sa majorité.

La Mission Locale du Bassin d'Emploi de Sarreguemines joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette obligation. Elle propose un accompagnement personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans, en les aidant à définir un projet professionnel et en les orientant vers des formations adaptées.

0,5 ETP conseiller Obligation de formation.

Les actions de la Mission Locale incluent :

- Orientation et conseil
- Accès à la formation
- Accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, notamment par la préparation aux entretiens et la rédaction de CV.
- Ateliers spécifiques : « C'est mon Patrimoine » et Pass Culture (accès à la Culture)

Partenaires mobilisés :

- CIO
- Région Grand Est
- DDTES
- DRAC
- France Travail
- Dispositifs de la seconde chance : E2C, SMV, EPIDE
- Organismes de formation
- Entreprises
- Développeurs économiques
- Département : Fonds d'aide aux jeunes
- Etablissements scolaires

5.6. Inclusion et Diversité : Promotion de l'Égalité des Chances

L'égalité des chances est un axe central des actions de la Mission Locale pour garantir que tous les jeunes, quels que soient leur origine ou leur contexte socio-économique, aient accès aux mêmes opportunités. La Mission Locale du bassin d'emploi de Sarreguemines-Bitche développe des programmes spécifiques pour soutenir les jeunes issus de milieux défavorisés ou de minorités.

5.6.1. Actions dédiées au publics QPV

Les jeunes résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Sarreguemines font face à des défis significatifs en matière d'emploi et d'insertion professionnelle et sociale. Ces difficultés sont souvent exacerbées par des discriminations systémiques et des stéréotypes négatifs :

- Les jeunes issus des QPV subissent fréquemment des discriminations basées sur leur nom, leur apparence ou leur lieu de résidence.
- Les employeurs peuvent associer les jeunes des QPV à des préjugés liés à la délinquance ou au manque de motivation, influençant négativement leurs décisions de recrutement.
- Ces jeunes disposent souvent de moins de contacts dans le monde du travail, limitant leur accès à des opportunités d'emploi ou de stage.
- La mobilité constitue un obstacle majeur à l'insertion professionnelle des jeunes.

L'offre de service de la Mission Locale est la suivante :

- Ateliers d'écriture « Maux d'écrits »
- Ateliers de sensibilisation aux métiers en tensions : Regards sur les métiers
- Ateliers Alternance : Tremplin vers l'alternance
- Ateliers de création d'entreprise « C'est dans la boîte »
- Ateliers passage du permis de conduire « Mobil Emploi »
- Financements permis de conduire

- Financements BAFA
- Habilitations électriques, SST, Gestes et postures
- Ateliers citoyens et lutte contre les discriminations « Itinéraire Mémoirel et Citoyen »
- Ateliers logement
- Ateliers Accès au sport et à la culture
- Action de formation de remédiation « Le Théâtre de l'Emploi »
- Permanences psychologue
- Ateliers compétences numériques

Partenaires mobilisés :

- Ville de Sarreguemines
- Préfecture de la Moselle
- France Travail
- DILCRAH
- DRAC
- CMSEA
- PJJ
- SPIP
- Assistantes sociales
- Psychologue
- Associations sportives et culturelles de la ville de Sarreguemines
- CCAS
- Centre social
- Dispositifs de la seconde chance : E2C, SMV, EPIDE
- Organismes de formation
- Entreprises
- Développeurs économiques
- Département : Fonds d'aide aux jeunes

Résultats :



5.6.2. Actions dédiées au public handicapé :

Les jeunes en situation de handicap rencontrent des obstacles spécifiques dans leur accès à l'emploi :

- Les postes accessibles aux jeunes en situation de handicap sont souvent en nombre limité et concentrés dans des secteurs spécifiques.
- Ces emplois sont convoités par de nombreux candidats
- Les jeunes en situation de handicap sont fréquemment embauchés sous des contrats à durée déterminée ou en intérim, offrant peu de sécurité
- L'absence de qualifications formelles peut rendre difficile l'accès à des postes nécessitant des compétences techniques ou spécialisées.
- Certains employeurs associent le handicap à un manque de motivation ou de compétences.

Tous les services de la Mission Locale sont accessibles aux jeunes en situation de handicap.

1 référent handicap (conseiller santé) propose les services suivants :

- Accueil et diagnostic personnalisé
- Information sur les métiers accessibles, les formations disponibles et les dispositifs d'aide à l'emploi.
- Accompagnement vers l'emploi
- Mise en relation avec des employeurs sensibilisés au handicap.
- Identification des formations adaptées,
- Aide à la recherche de financements et suivi pendant la formation.
- Information sur les droits spécifiques, les aides financières et les démarches administratives liées au handicap.
- PMSMP
- Prescription de contrats aidés

Partenaires mobilisés :

- CAP EMPLOI
- AGEFIPH
- France TRAVAIL
- MDPH
- ESAT
- Association intermédiaire

Résultats :

51 Jeunes concernés	40 Jeunes dans les actions	40 Jeunes en PACEA
20 Jeunes en CEJ	17 Jeunes en formation	27 Jeunes en emploi

5.6.3. Actions dédiées au public sous-main de justice

La Mission Locale joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice, en collaboration avec les services judiciaires, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et prévenir la récidive. Il s'agit de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et aux droits sociaux pour les jeunes concernés. Afin de leurs offrir un soutien personnalisé pour les aider à construire un projet de vie stable et éviter les comportements délictueux.

La Mission Locale dispose d'un référent Justice dédié.

L'accompagnement se fait en milieu ouvert mais la conseillère Justice assure également des permanences en milieu pénitentiaire à la Maison d'Arrêt de Sarreguemines :

- Élaboration d'un plan d'action personnalisé incluant des formations, des stages, des ateliers de recherche d'emploi et un suivi régulier.
- Ateliers de sensibilisation aux conduites à risques
- Ateliers théâtre
- Ateliers Image de soi

Partenaires mobilisés :

- FIPD Préfecture de la Moselle
- Maison d'Arrêt de Sarreguemines
- SPIP
- PJJ
- Juge d'application des peines
- CMSEA
- WADS Metz
- CEDIF
- Psychologue
- Compagnie des 4 Coins (Théâtre)
- France TRAVAIL
- Chantiers d'insertion
- Entreprises
- Organismes de formation
- Police

Résultats :



5.6.4. Actions dédiées aux jeunes ASE

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département de la Moselle a mis en place des actions spécifiques pour accompagner les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) vers l'autonomie. Ce dispositif vise à prévenir les "sorties sèches" de l'ASE, c'est-à-dire sans accompagnement ni solution pérenne, en offrant un soutien global aux jeunes majeurs.

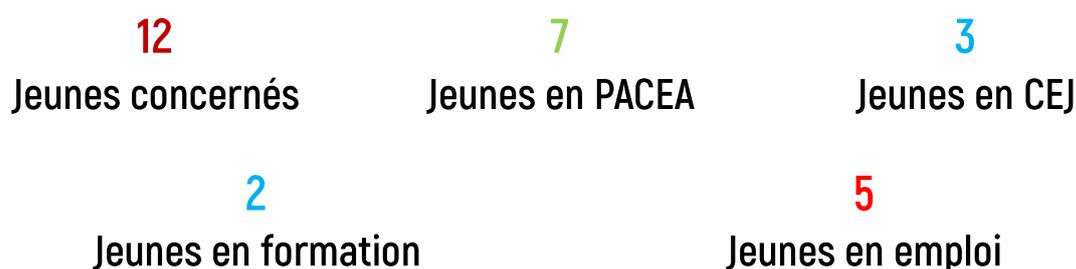
Les Missions Locales de Moselle jouent un rôle central dans cet accompagnement en proposant aux jeunes sortant de l'ASE :

- Accès au Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- Soutien à l'insertion professionnelle
- Accompagnement social : démarches administratives, accès au logement, à la santé, à la mobilité

Partenaires mobilisés :

- Services de l'ASE
- Assistantes sociales
- PJJ
- CCAS
- Département : Fonds d'aide aux jeunes
- CHRS
- SERAD
- CMSEA

Résultats :



5.6.5. Actions de lutte contre le racisme, l'homophobie et les violences de genre

- Interventions de l'association « Couleurs Gaies »
- Intervention de « SOS Racisme »
- Interventions du CEGIDD
- Permanence Psychologue
- Intervention de la police sur le harcèlement sur les réseaux sociaux
- Café Débat
- Visites mémorielles (ligne Maginot, Verdun, Musée de la Résistance à Paris, etc.)
- Formation à la lutte contre la radicalisation (jeunes et salariés)

Partenaires mobilisés :

- SOS Racisme
- Préfecture de la Moselle
- Couleurs Gaies
- CEGIDD
- Psychologue
- Police
- CIDFF

235

Jeunes concernés

404

Participants aux ateliers

5.7. Mobilité

La mobilité est un enjeu majeur sur notre territoire. La Mission Locale propose les services suivants :

- Aides au financement du permis de conduire
- Atelier Mobil Emploi : passage du code avec une auto-école sociale dans les locaux de la Mission Locale
- Ateliers mobilité : information sur les solutions de transport (horaires abonnements, réductions) et les alternatives à la voiture
- Solutions de Covoiturage

Partenaires mobilisés :

- Ville de Sarreguemines
- Préfecture de la Moselle
- Région Grand Est
- CASC
- Auto Ecoles
- SNCF
- Assistantes sociales
- CCAS
- Département : Fonds d'aide aux jeunes
- Groupe de travail mobilité HoloSolis

167

Jeunes concernés

18

**Nombre de
financements permis
de conduire**

13

**Nombre de jeunes en
Mobil Emploi**

5.8. Logement

La Mission Locale de Sarreguemines porte une plateforme « Loj'Toit Jeunes ». Une conseillère logement (1 ETP) est dédiée. Le poste est financé par la CASC et la Région Grand Est.

La plateforme a pour mission principale de faciliter l'accès des jeunes à un logement autonome adapté à leurs besoins et à leur situation personnelle et professionnelle :

- Accueil, information et orientation des jeunes en situation d'insertion professionnelle, stagiaires de la formation professionnelle, apprentis et étudiants de 16 à 30 ans
- Accompagner dans les démarches administratives
- Faciliter l'accès à des solutions de logement adaptées
- Accompagnement pour prévenir les difficultés pouvant mener à la perte du logement, en proposant des conseils sur la gestion locative et la relation avec le bailleur.
- Développer une offre de logement adaptée aux jeunes.

Les services de la plateforme « Loj'Toit Jeunes » :

- Ateliers de recherche de Logement
- Ateliers budget
- Ateliers Eco Consommation
- Ateliers sur les droits et devoir des locataires
- Aide au montage de dossiers (CAF, Visale, etc.)
- Aides financières (Action Logement, CAF, FSL, FAJ, etc.)
- Aides à l'installation
- Aides à l'équipement (mobilier de 1^{ère} nécessité)

- Accompagnement dans le parcours résidentiel
- Logement en colocation pour les jeunes en formation ou en emploi de courte durée (3 places)
- Groupe de pilotage PLH CASC

○ **Partenaires mobilisés :**

- CASC
- FSL
- FAJ
- Région Grand Est
- Organismes HLM
- Préfecture de la Moselle
- Ville de Sarreguemines
- Banque de France
- Entreprises
- CAF de la Moselle
- Bailleurs privés
- Groupe de travail logement HoloSolis
- Action Logement

Résultats :



5.9. Santé et bien être

Les actions de la Mission Locale visent à :

- Encourager un dialogue ouvert et sans jugement avec les jeunes en intégrant les discussions sur la santé mentale dans les ateliers
- Renforcer les réseaux sociaux positifs et les liens familiaux.
- Rendre les consultations psychologiques plus accessibles et abordables.
- Promouvoir des campagnes de communication pour normaliser la recherche d'aide.
- Favoriser l'activité physique, une alimentation équilibrée et un sommeil suffisant.
- Encourager des activités créatives et des moments de déconnexion des écrans.

Les services de l'espace santé :

- Accès aux soins
- Ouverture de droits
- Atelier création de comptes AMELI
- Permanence psychologue
- Espace Santé
- Kits Hygiène
- Jeu Hygiène et compagnie
- Petits déjeuners diététiques
- Ateliers nutrition
- Ateliers cuisine
- Atelier marche
- Escape Nutri Game
- Prévention et sensibilisation aux dons du sang
- Distribution de Kits d'hygiène et de préservatifs
- Atelier « Punchline de vie » Café débats sur la santé mentale
- Lutte contre les addictions
- Informations sur la sexualité
- Ateliers Sophrologie
- Ateliers Image de soi
- Bilans santé
- Distribution de préservatifs
- Actions spécifiques : Mois sans Tabac, Octobre Rose, dons du sang, etc.
- Participation au CLS de Bitche et Sarreguemines
- Dépistage audition, vue et diabète

Partenaires mobilisés :

- ARS
- CPAM
- Psychologue
- Diététicienne
- Sophrologue
- Préfecture de la Moselle
- Ville de Sarreguemines
- Centre social
- CCAS de la ville de Sarreguemines
- CMSEA WADS
- Association « Couleurs Gaies »
- CEGIDD
- CMP
- Lions Club Sarreguemines

Résultats :

341

Jeunes accompagnés

223

Jeunes en atelier (563 participants)

5.10. Inclusion Numérique et accès aux droits :

La Mission Locale dispose d'un conseiller Numérique dont le poste est financé partiellement par la Banque des Territoires (France Services). Il s'agit d'accompagner des jeunes qui, parfois, se sentent perdus face aux outils numériques ou aux démarches en ligne, et de les aider à retrouver confiance en eux.

Ses missions sont les suivantes :

- Accompagnement et utilisation des plateformes administratives
- Maîtrise des outils informatiques tablettes et smartphones,
- Navigation internet, PIX
- Ateliers de Compétences Numériques: aux enjeux liés au numérique, (cybersécurité, bonnes pratiques en ligne, dangers des réseaux sociaux, etc.)
- Ateliers inscriptions à France Travail,
- Ateliers autonomie dans l'utilisation des outils bureautiques,
- Ateliers accès au Pass Culture
- Ateliers Création d'avatars
- Accès aux équipements numériques
- Compte CPF, Carte Jeune Est

Partenaires mobilisés :

- La Banque des territoires
- Préfecture de la Moselle
- Centre social
- Médiathèque de l'agglomération de Sarreguemines
- Médiathèque de Bitche
- Micro Folies Bitche
- Centre social
- CCAS de la ville de Sarreguemines

Résultats :

208

Jeunes accompagnés

294

Jeunes en atelier (488 participants)

5.11. Accès au sport et à la culture

Le sport et la culture sont de puissants leviers d'insertion professionnelle pour nos jeunes. La Mission Locale propose des actions tout au long de l'année :

- Atelier marche
- Initiations sportives avec les associations de la ville de Sarreguemines (Lutte et football)
- Participation à la course « les Sarregueminoises » dans le cadre de la lutte contre le cancer
- Interventions coach sportif
- Visite à la Médiathèque de Sarreguemines et Bitche
- Atelier cuisine/couture
- Sorties culturelles
- Atelier avec le musée de la faïence de Sarreguemines
- Atelier sur le verre avec le CIAV de Meisenthal
- Visite du jardin de la Paix
- Visite du jardin partagé
- Bons d'achats Decathlon
- Visite des sites de la ligne Maginot (Simserhof, Fort Caso, etc.)

○ *Partenaires mobilisés :*

- Ville de Sarreguemines
- Offices de Tourisme (Sarreguemines et Bitche),
- Musée de la ville de Sarreguemines
- Préfecture de la Moselle
- Clubs de lutte et de football
- Simserhof
- Coach sportif
- CMSEA
- CIAV
- ARS

Résultats :

153

Jeunes accompagnés

300

**Participants aux ateliers et sorties
culturelles**

5.12. Actions Citoyenneté et Lutte Contre les Discriminations de la Mission Locale

Le travail de la Mission Locale a également pour vocation à réduire les comportements discriminatoires grâce à une meilleure compréhension des enjeux d'égalité et de diversité afin de renforcer la participation citoyenne et l'engagement des jeunes dans des initiatives collectives.

La Mission Locale propose des actions de sensibilisation à la citoyenneté :

- Ateliers civiques pour informer les jeunes sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, le fonctionnement des institutions publiques, et les valeurs de la République.
- Participation à des projets citoyens afin d'encourager l'implication des jeunes dans des initiatives locales, telles que le bénévolat, les actions environnementales, ou les campagnes de sensibilisation (par exemple, sur le tri sélectif ou la solidarité).
- Organisation de journées thématiques consacrées à des thèmes comme la lutte contre le harcèlement, l'engagement associatif, ou la prévention des incivilités.
- Ateliers sur l'égalité et le respect pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'inclusion, de la diversité et du respect des différences (origine, genre, handicap, religion, orientation sexuelle, etc.).
- Partenariats avec des associations spécialisées et engagées dans la lutte contre les discriminations pour intervenir directement auprès des jeunes (exemple : SOS Racisme, associations locales).
- Formation aux stéréotypes et préjugés pour identifier et déconstruire les stéréotypes, favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à l'égalité et à la diversité.
- Accompagnement des jeunes victimes de discriminations dans la reconnaissance de leurs droits et leur mise en relation avec des structures spécialisées.
- Parrainage pour mettre en relation des jeunes avec des professionnels ou des anciens bénéficiaires pour leur montrer que la réussite est possible, quel que soit leur milieu ou leur origine.
- Promouvoir des métiers traditionnellement peu accessibles à certaines catégories (exemple : inciter les jeunes filles à intégrer des filières industrielles).
- Identifier et réduire les obstacles financiers ou sociaux qui pourraient empêcher certains jeunes de réussir (aide à la mobilité, soutien matériel, bourses d'études, etc.).
- Création de groupes de parole (Punshline de vie, Cafés Débats) pour offrir des espaces où les jeunes peuvent partager leurs expériences sur les discriminations et proposer des solutions.
- Utilisation des réseaux sociaux, le site web de la Mission Locale et les événements physiques pour promouvoir des messages positifs sur la diversité et l'inclusion.

- Formation pour sensibiliser les jeunes aux dangers des idéologies extrémistes et les outiller pour résister aux influences négatives (lutte contre la radicalisation).
- Visite du Parlement Européen à Strasbourg, visite de l'Assemblée Nationale, ouvrages de la ligne Maginot, etc.

Partenaires mobilisés :

Ville de Sarreguemines	CEDIFF
Préfecture de la Moselle	Police
DILCRAH	Gendarmerie
CMSEA	Associations locales
SOS Racisme	Psychologue
Couleurs Gaies	

Résultats :

234
Jeunes accompagnés

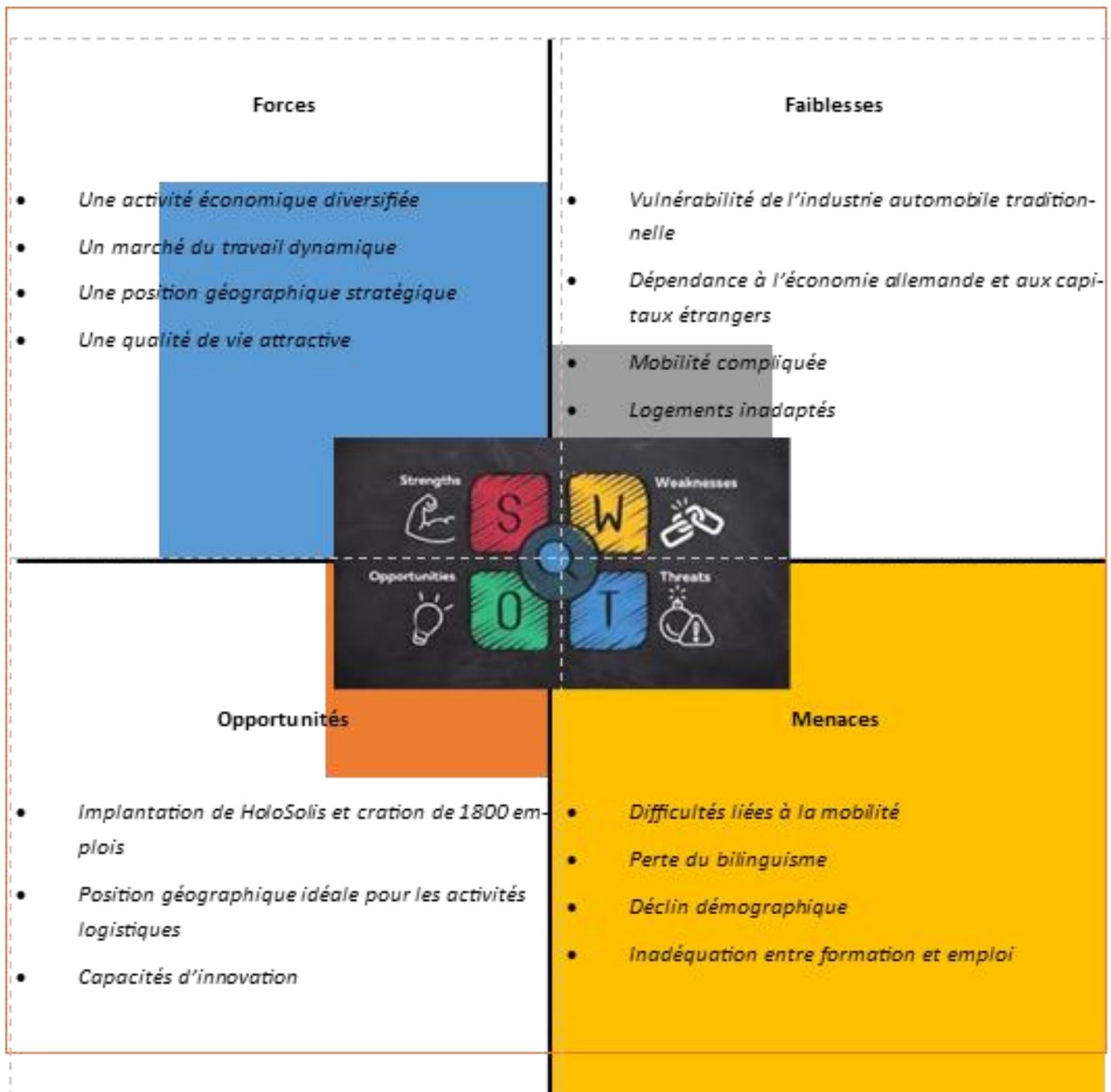
210
Jeunes en atelier

5.13. Stratégie de Communication de la Mission Locale

Présence sur les Réseaux Sociaux :

- Instagram et Facebook : Ces plateformes permettent à la Mission Locale de diffuser des informations en temps réel, de partager des offres d'emploi, des événements et des actualités pertinentes pour les jeunes. Elles favorisent également l'interaction directe avec les jeunes, répondant à leurs questions et sollicitations.
- Le site web sert de portail centralisé où les jeunes peuvent accéder à des ressources variées, s'informer sur les services offerts, consulter des offres d'emploi et de formation, et prendre contact avec les conseillers.
- Plateforme de prise de rendez-vous en ligne via le site Web (interface Reservio)

6. Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)



7. Axes stratégiques : Perspectives d'Avenir et Développement Stratégique

7.1. Renforcement de l'accessibilité des services

- Promotion de la Plateforme de prise de rendez-vous en ligne.
- Accessibilité géographique : Renforcement de l'activité sur l'antenne de Bitche et sur les permanences délocalisées
- Déménagement prévu pour permettre une meilleure accessibilité des jeunes en situation de handicap à nos locaux

7.2. Approche centrée sur les bénéficiaires

- Évaluation continue des besoins : réalisation d'enquêtes régulières.
- Personnalisation des services : répondre aux appels à projets afin de proposer des réponses spécifiques et un suivi plus personnalisé.
- Médiation active : renforcement des espaces de dialogue.

7.3. Amélioration des compétences des équipes

- Formations sur les outils numériques et les approches pédagogiques innovantes.
- Développement des collaborations avec des acteurs locaux pour enrichir les opportunités.

7.4. Développement de partenariats locaux

- Collaboration avec les entreprises : développement des partenariats et promotion de la Charte Entreprise
- Renforcement des partenariats avec l'Education Nationale et les centres de formation.
- Sollicitation de fonds publics et privés pour des projets innovants (Appels à projet).

7.5. Mesure et valorisation des résultats

- Suivi des taux d'accompagnement et de placement des jeunes.
- Partage des réussites sur divers canaux et valorisation des témoignages.

7.6. Adaptation aux enjeux sociétaux

- Développer les actions d'information sur les métiers verts et intégration des enjeux climatiques.
- Poursuivre les actions du conseiller numérique sur les compétences numériques et la réduction de la fracture numérique.
- Poursuivre nos efforts en faveur de l'inclusion sociale renforcée et mettre en place des dispositifs spécifiques pour les jeunes en grande précarité.

8. Conclusion

Le diagnostic territorial de la Mission Locale de l'arrondissement de Sarreguemines met en lumière les défis complexes et les opportunités qui jalonnent le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Ce territoire, riche de sa diversité mais aussi confronté à des inégalités structurelles, révèle des problématiques spécifiques : une fracture sociale accentuée par les transitions industrielles, une mobilité parfois restreinte, et une inadéquation persistante entre les compétences des jeunes et les attentes du marché du travail.

Pourtant, au cœur de ces défis se trouvent des leviers prometteurs : une jeunesse dynamique, désireuse de trouver sa place, et des partenariats existants ou en devenir, capables de redonner souffle et cohérence à l'écosystème local.

Dans ce contexte, la Mission Locale se positionne comme un acteur central, au carrefour des besoins des jeunes et des exigences du tissu économique local.

Le diagnostic territorial de la Mission Locale révèle une structure dynamique, profondément ancrée dans le tissu local, qui joue un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes vers leur inclusion sociale et professionnelle.

Néanmoins, à l'intersection des mutations économiques, des enjeux sociaux et des attentes évolutives des publics, cette mission se trouve à un tournant stratégique.

Face aux défis identifiés, notamment la persistance de certains freins à l'emploi, les disparités géographiques ou les inégalités d'accès aux services, il est impératif d'adopter une approche sans cesse renouvelée. La Mission Locale se doit d'être un catalyseur d'opportunités, adaptant ses actions aux transformations du territoire tout en répondant avec souplesse et créativité aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Face à ces constats, la Mission Locale doit renforcer son rôle d'accompagnateur et de médiateur, en s'appuyant sur des solutions innovantes, accessibles et personnalisées. La digitalisation, l'insertion dans les métiers d'avenir, la prise en compte des enjeux écologiques et sociaux sont autant de pistes qui permettront de répondre aux attentes des jeunes tout en soutenant le développement local.

Les perspectives d'avenir esquissées appellent à une poursuite de la mobilisation collective : renforcer les partenariats locaux, élargir les outils numériques, personnaliser les accompagnements, et embrasser les transitions écologiques et numériques.

Ces leviers permettront de consolider la Mission Locale comme un acteur clé du développement territorial, en réaffirmant sa vocation d'être à la fois une boussole pour les jeunes en quête de repères et un levier pour la vitalité socio-économique locale.

En consolidant son ancrage territorial et en s'adaptant aux mutations contemporaines, la Mission Locale de l'arrondissement de Sarreguemines pourra non seulement relever les défis d'aujourd'hui, mais aussi anticiper ceux de demain, offrant ainsi à la jeunesse locale une chance renouvelée d'exprimer son potentiel et de participer activement à la vitalité du territoire.

Dans ce contexte, le diagnostic n'est pas seulement un constat. Il est une invitation à l'action, un appel à coconstruire des réponses audacieuses et adaptées aux défis contemporains. En cela, la Mission Locale de Sarreguemines a toutes les cartes en main pour écrire les prochaines pages de son engagement, au service des jeunes et de leur avenir sur ce territoire riche de potentialités.